ISSN 0024-7650

# l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1616 – 2 juillet 1999 – prix : 9F

# La deuxième loi Aubry sur les 35 heures :

# - Non à la flexibilité !
# - Non à la régression sociale au profit du patronat !

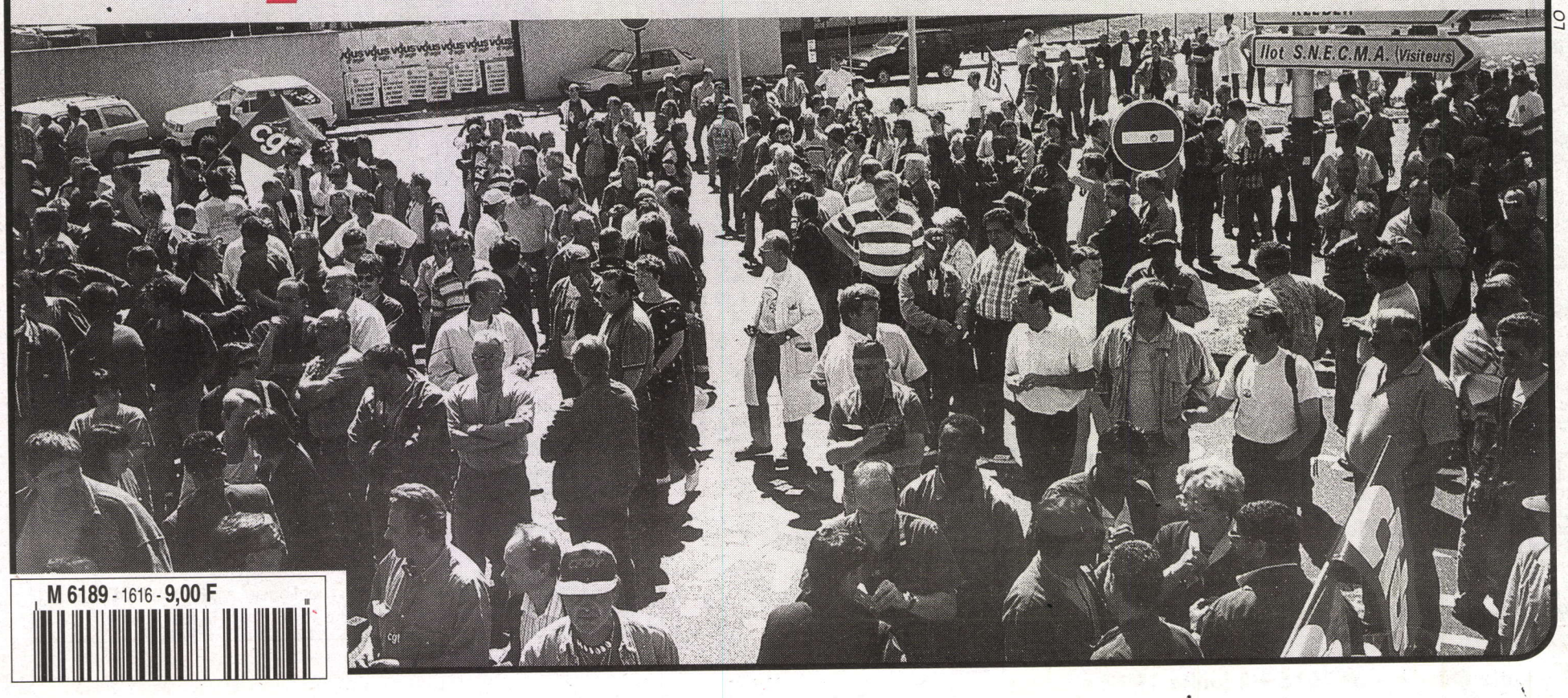


M 6189 - 1616 - 9,00 F

# SOMMAIRE


**Leur société**

**4** – SMIC : pas de coup de pouce
– Privatisation du Crédit Lyonnais
– Polémique au sujet des langues régionales
**5**– Deuxième loi sur les 35 heures
– HLM de Paris : Tibéri mis en examen
**6**– SEM 92 : fonds publics et profits privés

**Dans le monde**

**7** – Turquie : condamnation d'Öcalan
– Italie : les électeurs sanctionnent d'Alema
**8** – Kosovo : l'impérialisme dresse les peuples les uns contre les autres
**9** – Liban : terrorisme d'État israélien
– Espagne : après l'effondrement de la «Gauche unie»

**Tribune**

**6** – Parti Communiste : Hue constate l'échec de sa politique et propose de continuer

**LO dans les conseils régionaux**

**10** – En Bretagne

**Dans les entreprises**

**10** – Pelé Granit - Montreuil-sur-Ille (Ille-et-Vilaine)
**11** – Peugeot Sochaux (Doubs)
– Mines de potasse d'Alasce
– Blanchisserie des Alpes-Maritimes
**12** – Groupe Snecma
**13** – Daewoo-Oriont Mont-Saint-Martin (Meurthe et Moselle)
– Hospices Civils de Lyon

**Il y a 35 ans**

**14** – USA : la lutte des Noirs et le vote de la loi sur les droits civiques

**Lire**

**15** – *Les camps de la honte* de Anne Grynberg

**Voir**

**15** – *Buena Vista Social Club* de Wim Wenders

**Caravanes**

**15** – Première liste d'étapes


## Les riches sont de plus en plus riches

# C'EST EUX QUI LE DISENT

Une étude réalisée par une société de conseil en management et le groupe financier Merrill Lynch montre – ce qui n'est pas vraiment une surprise – que les grandes fortunes privées du monde (celles dont la richesse dépasse le million de dollars) ont augmenté de 12% en 1998, pour s'élever à un total d'environ 21 600 milliards de dollars. Les auteurs de cette étude prévoient également qu'elles devraient continuer à progresser en moyenne de 9% par an durant les cinq prochaines années, pour atteindre 32 700 milliards de dollars d'ici 2003.

Ils notent que, si les particuliers les plus riches ont accès à une gamme plus large de produits d'investissement, ils privilégient les placements en actions. Il est vrai qu'en dépit du ralentissement de la croissance économique et de la crise boursière d'une partie des pays de la planète, «*les actifs financiers des particuliers les plus riches continuent à croître*» car «*ils n'ont absolument pas été affectés par la crise de l'an dernier*», souligne avec un certain cynisme Michael Giles, président de Merrill Lynch. Quant au vice-président de Gemini Consulting, il va dans le même sens en précisant que «*ceux qui sont sortis* (de la tempête de l'an dernier) *ont réalisé des plus-values significatives à la fin de l'année*», grâce à la reprise des marchés boursiers américains et européens.

Ainsi donc la crise est un facteur d'enrichissement... pour les plus riches. Les populations d'Asie, d'Amérique latine et d'ailleurs, qui paient par le chômage et une misère accrue les effets de ces mouvements spéculatifs, apprécieront!

**R. M.**

# ALERTEZ LES ENFANTS

En France, il manquerait environ 500 000 places de crèches. 8% seulement des 2,2 millions d'enfants de moins de trois ans ont accès aux crèches collectives, familiales ou parentales.

Si le gouvernement voulait vraiment créer des emplois, voilà un domaine important où l'Etat pourrait embaucher massivement et investir de façon utile pour l'ensemble de la population.

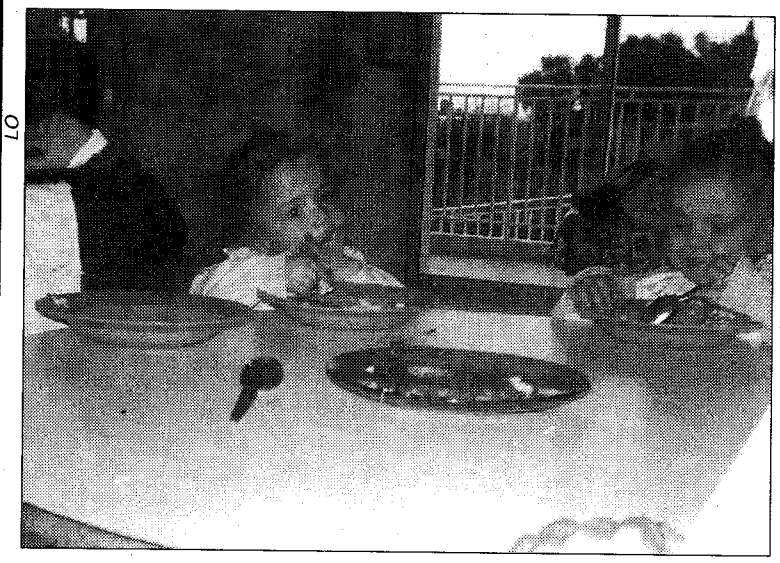

LO

# DES JOURNAUX VENDUS

La famille Hersant a choisi un groupe financier américain plutôt que Dassault pour renflouer ses journaux et éponger 2 milliards de dettes du *Figaro*. Voici un nouvel exemple montrant que la presse est entre les mains de financiers ou d'industriels.

Le président de la société propriétaire du *Figaro* a déclaré que l'opération garantit l'indépendance du journal. Indépendance? Pas envers les patrons richissimes en tout cas.

# LA SÉCU SOUS L'OEIL DU PERCEPTEUR

La Commission nationale de l'informatique et des libertés vient de donner un avis favorable à l'utilisation du numéro de Sécurité sociale par le service des impôts. Jusqu'à présent, cette demande du fisc avait toujours été refusée. Si elle passe cette fois-ci, il n'y aura plus aucune confidentialité des informations entre fisc et Sécurité sociale.

Si pour les citoyens ordinaires la surveillance est renforcée, en revanche les entreprises bénéficient toujours de toutes les combines, légales ou illégales, de dissimulation de leurs revenus.


Au sommaire de

**LUTTE DE CLASSE n° 44**

(juillet-août 1999)

**Les élections européennes en France :**
- Pour la première fois dans ce pays, des députés d'extrême gauche au Parlement Européen
- Division et recul à droite, maintien de la «gauche plurielle», le PCF toujours au plus bas sur le plan électoral
- La nécessité d'un parti représentant les intérêts politiques des travailleurs, des chômeurs, des jeunes
- Lutte Ouvrière-Ligue Communiste Révolutionnaire : continuer dans l'unité!

**Tribune de la minorité**
- Les élections sont passées, mais la campagne politique de LO-LCR doit continuer

**La liste LO-LCR dans les élections européennes**
- Documents
- Résultats

**Ex-Yougoslavie**
- Bilan sanglant et provisoire d'une guerre inachevée

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres



**LUTTE OUVRIÈRE**

*Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE**

**internet : http://www.worldnet.fr/~lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr**

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.


**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

**ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE**

| | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
|---|---|---|---|
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 n°) |
| **France DOM-TOM** | 300 F | 160 F | 100 F |
| **DOM-TOM, voie aérienne** | 390 F | 200 F | 140 F |
| **Europe** (soit zone postale1) | 420 F | 210 F | 100 F |
| **Autres pays, voie ordinaire** | | | |
| – Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 450 F | 230 F | 140 F (comme voie aérienne) |
| – Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 520 F | 270 F | 140 F |
| – Océanie (soit zone 4) | 540 F | 280 F | 140 F |
| **Autres pays, voie aérienne** | | | |
| – Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 480 F | 250 F | 140 F |
| – Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 540 F | 280 F | 170 F |
| – Océanie (soit zone 4) | 660 F | 340 F | 210 F |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

## Deuxième loi Aubry

# IL FAUT LES ARRÊTER !

Le projet de la deuxième loi Aubry, dite « des 35 heures », vient d'être officiellement présenté.

La première loi Aubry a déjà été un cadeau pour le patronat. Trente-cinq heures, tout le monde serait évidemment pour, si cela signifiait travailler moins. Mais on ne travaillera même pas nécessairement moins. En revanche dans toutes les entreprises, notamment dans les grandes comme Renault, Peugeot-Citroën et bien d'autres où des accords ont été signés, les travailleurs font la triste expérience d'une aggravation de leurs conditions de travail. Les 35 heures à la sauce Aubry première version, c'est surtout l'annualisation et la flexibilité des horaires de travail. C'est travailler quand le patron le décide et chômer quand cela l'arrange, travailler le samedi à son bon vouloir, sans pouvoir refuser, et sans même être payé en heures supplémentaires. Il faut ajouter à tout cela l'odieuse mesquinerie de la déduction des temps de pause du temps de travail.

Et tout cela, ce serait parce que le patronat a détourné la loi à son profit ? Mais non !

C'est la loi elle-même qui n'est pas faite pour les travailleurs, mais au contraire pour donner au patronat plus d'armes légales contre les travailleurs.

Cette loi qui organise la flexibilité ne permet pas de créer des emplois, contrairement aux mensonges répétés par les ministres. Car si les patrons tiennent tant à la flexibilité, c'est justement pour pouvoir faire face aux à-coups de la production sans avoir à embaucher.

Mais il a suffi que le patronat crie misère, partant du constat que, plus il crie, plus le gouvernement lui fait des cadeaux, pour que Martine Aubry fasse de nouvelles concessions. Le projet de la deuxième loi prévoit une période de transition d'une année pour les grandes entreprises, de deux ans pour les petites. Pendant cette période de transition, la loi fait grâce aux patrons de la majoration de 25 % des heures supplémentaires. Ils n'auront à payer que 10 %, et encore, cette somme ne sera pas versée aux travailleurs, mais à un fonds. Façon de faire payer aux travailleurs les heures supplémentaires que leur patron leur impose !

Le passage de 39 à 35 heures, sans diminution de salaire, devrait se traduire par une augmentation générale du SMIC de 11,4 %. Le patronat le refuse. Aubry aussi. Elle propose un système compliqué créant un sous-SMIC et deux catégories de smicards.

Et pour inciter ces messieurs les patrons à appliquer une loi entièrement en leur faveur, le gouvernement va accorder une nouvelle série de réductions de charges sociales sur les salaires inférieurs à 12 000 francs par mois ! Ce qui signifie au bas mot un cadeau de 65 milliards au patronat, au détriment du budget et de la Sécurité sociale. Et pour compenser ces dépenses supplémentaires, on fera encore des économies sur les services publics, sur les hôpitaux et les maternités, sur les écoles, sur les transports publics.

Effets pervers d'une loi imparfaite ? Mauvaise loi qu'il faut améliorer ? Non !

Cette loi est un des éléments de l'offensive du patronat et du gouvernement contre les travailleurs. Une offensive marquée par les plans de suppression d'emplois, par la généralisation de la précarité, par l'aggravation des conditions de travail et de discipline dans les entreprises.

Les travailleurs de Daewoo se sont à juste raison révoltés contre les humiliations, contre les bas salaires. Mais l'origine coréenne du trust Daewoo et de sa direction n'y est que pour la forme : sur le fond, c'est l'ensemble du patronat qui cherche à imposer à l'ensemble des travailleurs, avec l'aide du gouvernement, des conditions dignes de pays sous-développés.

Tôt ou tard, cela finira par leur exploser à la figure. Mais il ne faudra pas alors se contenter d'atténuer les aspects les plus criants de leur politique antiouvrière. Il faudra imposer des objectifs qui changent durablement le rapport de force entre les travailleurs et le patronat ; des objectifs mettant en cause le droit des patrons à diriger sans contrôle l'économie, en poussant les travailleurs vers le chômage et la pauvreté.

# SMIC DE QUI LE GOUVERNEMENT S'MOQUE ?

**Le Smic doit être revalorisé, traditionnellement, le 1er juillet. Mais dès le 25 juin, Aubry et Jospin ont annoncé que, cette année, le Smic n'augmenterait que du minimum légal : 1,24 %, soit le taux de l'inflation plus la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier.**

Il arrivait parfois que les gouvernements donnent un léger «coup de pouce». Cela leur permettait de montrer à bon compte leurs préoccupations «sociales». Jospin avait accordé 4 % en 1997 – bien moins cependant que ne le demandaient le PCF et les syndicats ouvriers, et 2 % en 1998 (un coup de pouce de 0,35 %).

Cette année, rien ! Aubry et Jospin font valoir que cette augmentation, supérieure à la hausse des prix (à leur hausse officielle, bien sûr), s'ajoute au bénéfice, selon eux, que représenterait pour les salariés le passage aux 35 heures, après 2001 dans le meilleur des cas. Tandis que le blocage du SMIC est pour tout de suite. Ils expliquent qu'ils ne veulent pas alourdir les charges salariales des entreprises et braquer les patrons. Il y aurait, pour les ministres comme pour les patrons, un «problème» du coût trop élevé du travail non qualifié.

Arguties. Car il n'est pas vrai que les 35 heures coûteront plus cher aux patrons. Tel que c'est parti, cela devrait même leur rapporter de l'argent !

Le gouvernement tente de nous faire croire qu'il limite l'augmentation du Smic pour le bien des salariés. Cela pourrait être comique. C'est simplement choquant.

Le PCF et les Verts donnent de la voix à propos des 35 heures et reprochent à Jospin sa timidité en matière sociale. Sauf que Jospin ne prend pas ses décisions pour faire plaisir à ses partenaires, mais pour plaire aux patrons. Les dirigeants du PCF et des Verts feignent de ne pas l'avoir compris.

**Vincent GELAS**

# LA PRIVATISATION DU CRÉDIT LYONNAIS UNE BONNE AFFAIRE... POUR LES SPÉCULATEURS

**La privatisation du Crédit Lyonnais est sur le point de réussir du point de vue de la Bourse et des affairistes : en plus des banques et des compagnies d'assurances, les spéculateurs privés, petits, moyens ou grands, auraient commandé pour plus de deux millions d'actions qui leur étaient proposées par le gouvernement à un prix choisi très attractif.**

Dominique Strauss-Khan, ministre de l'Economie et des Finances, s'est félicité du succès de cette opération qui devrait rapporter dans l'immédiat près de 38 milliards à l'Etat.

Mais pour les contribuables, le bilan est nettement moins favorable qu'il n'y paraît. Même si le montant définitif de la facture ne sera connu que dans une quinzaine d'années, l'«assainissement» des comptes de la banque aura pesé lourd. En douze ans, il aura coûté entre 67 et 81 milliards de francs à l'Etat pour éponger, sans contrepartie, l'ardoise laissée par les spéculateurs, les escrocs et les financiers.

Quant aux employés du Crédit Lyonnais, bien qu'ils n'aient été pour rien dans toutes ces manipulations et ces affaires responsables du fameux «trou», ils ont payé un lourd tribu, notamment en termes de salaire et d'emploi.

Cette privatisation comme toutes celles qui, de France Télécom à Aérospatiale, en passant par Air France ou la CNP, l'ont précédée fera au moins des heureux... parmi les spéculateurs qui n'ont décidément rien à reprocher au gouvernement Jospin. En deux ans, il aura fait plus pour eux que Balladur et Juppé réunis.

**R. M.**

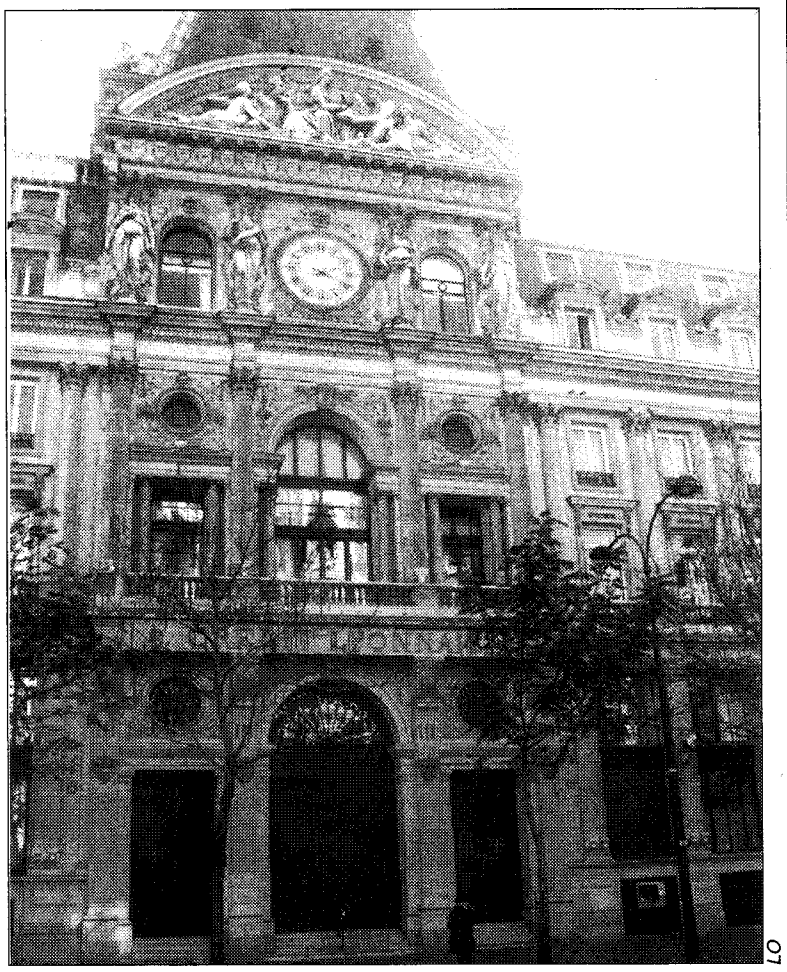

# CHEVÈNEMENT : DES CHAHUTS SANS CONSÉQUENCES

Chevènement fait encore la Une de l'actualité politicienne. Il est vrai que c'est Cohn-Bendit, autre spécialiste du genre, qui a cette fois ouvert le feu – encore que, comme dans les vraies guerres, on ne sait jamais qui a commencé – en affirmant que, «*après son dramatique accident d'anesthésie, Chevènement a droit à une retraite anticipée*». Ce dernier s'est alors modestement comparé à Roger Salengro, ministre de l'Intérieur du Front Populaire qui, victime d'une vive campagne menée par l'extrême droite, s'était suicidé, expliquant que, lui, tiendrait.

Après cette série d'échanges de piques avec les Verts, il est revenu à son répertoire favori, celui du nationalisme – il est de mode de dire aujourd'hui, souverainisme – à propos des langues régionales. Surenchérissant sur Chirac, il a affirmé ainsi que le développement de ces langues risquait de «balkaniser» le pays. Il est vrai que Max Gallo, un ex-bras droit de Chevènement au Mouvement des Citoyens, avait fait mieux en appelant à voter Pasqua-de Villiers aux dernières élections.

Chevènement n'en est pas à ses premières incartades savamment mises en scène, visant à se distinguer du reste de la gauche plurielle. Cela n'est pas fait pour gêner Jospin. C'est même sans doute le contraire. Cela le conforte dans son rôle de surveillant général capable de ramener l'ordre et de remettre à leur place, gentiment, les ministres trop chahuteurs ou trop bavards. Encore que le bavardage sans conséquence est toléré et sans doute même conseillé dans ce désordre calculé. Du moment que, sur l'essentiel, la politique sociale et économique du gouvernement, Jospin retrouve toutes ses ouailles, de Chevènement à Voynet en passant par Gayssot, tous d'accord pour le soutenir.

**Paul BARRAL**

# Langues régionales : Chirac invente de nouveaux maux

**Chirac a refusé la révision de la Constitution destinée à permettre la ratification par la France de la Charte européenne des langues minoritaires. Il «*ne souhaite pas prendre l'initiative d'une révision constitutionnelle qui porterait atteinte aux principes fondamentaux de la République*», a-t-il expliqué.**

**Donc pas question pour Chirac de réformer en particulier l'article 2 de la sacro-sainte Constitution française qui mentionne que «*la langue de la République est le français*». Sonnez clairons et fermez le ban !**

**Certains surenchérissent et parlent non sans une certaine emphase de risque de «balkanisation» en la matière. Pourtant, si la charte européenne en question affirme le droit de «*pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique*», elle affirme également que cela ne doit pas se faire au détriment des langues officielles ! Vraiment pas de quoi exciter les pulsions linguistiques des intoxiqués de la nation, ni celles des intégristes de la langue française.**

**S'il y a des gens qui veulent parler breton, basque, corse ou alsacien, se le voir enseigner, ou communiquer dans ces langues avec l'administration, la belle affaire ! Cela n'est nullement contradictoire avec l'apprentissage et la pratique du français et de bien d'autres langues, et avec l'acquisition d'une culture de plus en plus universelle, qui suppose l'acquisition des apports variés, c'est-à-dire l'ouverture au-delà de son petit champ clos historique et de son fonds de commerce cocardier.**

**Les tenants du franco-français n'ont sur le bout de la langue que cette «République indivisible» proclamée dans la Constitution en question. Ils parlent avec des arrière-pensées – en supposant qu'il y ait vraiment une pensée derrière tout cela, et pas plus banalement des calculs – «de la nécessaire unité française» mais ignorent superbement cette balkanisation sociale bien plus criante et choquante qui existe dans ce pays, divisé en très riches et pauvres, entre exploiteurs et exploités.**

**Chirac et ses alliés, de droite, mais aussi de gauche tel Chevènement, fabriquent un problème là où il n'y en a pas, histoire de montrer – sur des questions annexes et artificiellement gonflées –, que l'harmonie de la cohabitation n'est pas tout à fait sans couac.**

**On a envie de leur dire en breton, en occitan, en français ou en toute autre langue ou dialecte : cessez de nous amuser avec ce stupide jeu de langues**

**Michel ROCCO**

## Deuxième loi sur les 35 heures

# LE GOUVERNEMENT EN REMET UNE COUCHE

**«*35 heures, l'incroyable usine à gaz*» a titré *Le Parisien*. «*Très grande complexité*», reprenaient les autres après la présentation de l'avant-projet de la deuxième loi sur les 35 heures. C'est le moins que l'on puisse dire. Finies aujourd'hui les déclarations ronflantes pour présenter les 35 heures comme une mesure de gauche, comme une machine de guerre contre le chômage. Désormais l'heure n'est plus à la poudre aux yeux qui ne risquerait pas d'aveugler grand monde d'ailleurs.**

Car on ne voit vraiment pas les avantages que cette loi procure aux travailleurs quels qu'ils soient. En revanche, les entourloupes sont là, mesurables, répondant à ce que les patrons souhaitaient voir généraliser à tous les salariés, à commencer par l'annualisation du temps de travail légal, les variations d'horaires en fonction des commandes, les 35 heures n'ayant valeur que de moyenne. Autrement dit, les salariés peuvent se retrouver à travailler 42 heures par semaine, samedi compris, au nom de la loi sur les 35 heures !

Forts de ce texte à leur convenance, les patrons, de plus, ont systématiquement calculé le temps de travail en en excluant ou en rognant le plus possible les pauses, ou même les temps de casse-croûte. Ainsi c'est un retour en arrière qu'ont à subir les salariés qui ne peuvent que pâtir d'un travail plus intense, à horaire flexible, sans parler de leur vie de famille qui se retrouve encore plus soumise aux aléas de l'activité de l'entreprise.

Et ce n'est pas la deuxième loi qui va y apporter le moindre correctif, contrairement à ce que la ministre de l'Emploi, Aubry, laissait entendre, du temps des premiers accords. Tout d'abord, même si officiellement la nouvelle loi doit être adoptée le 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés, une période dite d'adaptation d'un an sera encore accordée à toutes celles n'ayant pas signé d'accord. Et pour leurs salariés (soit plus de trois salariés sur quatre actuellement concernés par cette mesure) rien ne changera, car non seulement la majoration pour heures supplémentaires de la 36e à la 39e heure a été réduite à 10%, mais ces 10% leur seront subtilisés pour être versés à un fonds social dont l'utilisation n'est pas précisée.

Et ce tour de passe-passe ne prendra pas fin en 2001, puisque le prélèvement se poursuivra sur la majoration portée à 25%, l'amputant de presque la moitié de sa valeur. En revanche les entreprises ayant signé un accord seront elles généreusement récompensées par l'octroi d'aides et d'allégements de charges sur les bas et moyens salaires (c'est-à-dire sur les salaires se montant jusqu'à 1, 8 fois le SMIC).

Aubry ne cache pas vraiment qu'il s'agit d'aider les patrons à exploiter davantage leurs salariés, de les arroser sans imposer le moindre engagement de leur part, bref de leur accorder ce qu'ils veulent. La solidarité dans l'histoire, c'est celle du gouvernement avec les exploiteurs pour faire régresser les conditions des travailleurs. Ceux-ci doivent y mettre le holà.

**Annie ROLIN**

## Tiberi mis en examen

# LE FROMAGE DES HLM DE PARIS ET LA LISTÉRIOSE DE LA CORRUPTION

**Le maire de Paris Jean Tiberi a des coquetteries. Il a annoncé lui-même, via une déclaration au quotidien *Le Monde,* qu'il était mis en examen pour «*complicité de trafic d'influence*» dans l'affaire dite des HLM de Paris. Une façon comme une autre de faire la Une.**

Le 17 juin dernier, Tiberi avait annoncé sa candidature à la mairie de Paris pour les élections municipales de... 2001. Il s'agissait tout autant de damer le pion à ses concurrents au sein de la droite que de contrecarrer une mise en examen prévue depuis longtemps : des proches de Tiberi s'en étaient assurés en allant rendre visite au juge Halphen, en charge du dossier depuis cinq ans. Tiberi et ses partisans jouent maintenant les outragés : comment ose-t-on mettre en examen un maire, et de Paris, qui plus est !

Tiberi est mis en cause en qualité de président du conseil d'administration du bien nommé OPAC qui gère le parc HLM de la capitale, qu'il préside depuis 21 ans. Un peu comme Emmanuelli avait été mis en examen, en tant que trésorier du Parti Socialiste, pour des affaires auxquelles il n'était pas forcément directement mêlé, mais que, comme responsable, il ne pouvait pas non plus ignorer.

L'affaire des HLM de la ville de Paris a déjà un riche passé. On a pu y découvrir qu'un Premier ministre, Alain Juppé, pouvait occuper un appartement cossu du domaine privé de la ville pour un loyer défiant toute concurrence. On y a vu la trésorière du RPR (Madame Cassetta, ça ne s'invente pas !) placée en garde à vue. La mise en examen de Tiberi est la suite logique de celle de plusieurs dirigeants de l'OPAC, dont sa vice-présidente, qui a admis que les rapports présentés à la commission chargée d'accorder des marchés pouvaient être «truqués», et que cette commission avait pu être «dupée».

Entre 1991 et 1994, en effet, une série de marchés publics ont été attribués par l'OPAC à des entreprises qui versaient des commissions à un promoteur-homme d'affaires, Jean-Claude Méry, qui a eu le tact de décéder récemment. Cet ancien membre du Comité central du RPR encaissait ces commissions en échange d'informations confidentielles permettant aux entreprises de répondre au mieux aux appels d'offres des marchés publics qu'elles pouvaient guigner. Certains, inculpés et mécontents de se retrouver mêlés à cette affaire, l'ont tout crûment traité de «racketteur» au service du RPR.

Cette affaire a révélé des malversations dans des contrats de chauffage, l'entretien des ascenseurs des HLM parisiens. Ces marchés représentent des milliards de francs, sur lesquels le RPR prélevait sa dîme, en permettant à des chefs d'entreprise d'y trouver leurs profits. Le secret des enveloppes closes, censé assurer aux entreprises une concurrence loyale, était violé : la commission avait ses favoris. Tiberi s'est vanté de son «*rôle de stimulation et d'impulsion*» dans l'OPAC, il lui est donc reproché au moins d'avoir fermé les yeux sur ces malversations.

Quelles que soient les suites de cette mise en examen, elle n'arrange pas les affaires d'une droite déjà bien secouée par les zizanies apparues depuis les élections législatives et renforcées par les résultats des élections européennes. Même si le président de la République a été décrété «intouchable», cette affaire n'implique pas seulement l'actuel maire de Paris, mais également son prédécesseur Chirac.

Tiberi est fragilisé par de précédentes affaires (les «HLM» très améliorés où logeaient ses enfants, le rapport payé à prix d'or de Xavière Tiberi ou les électeurs opportunément domiciliés dans son arrondissement). La droite n'a plus que 12 des 21 sièges de députés de la capitale. Les rivaux RPR de Tiberi lorgnent sur son siège de maire. Les Balladur, les Toubon et autres Françoise de Panafieu ont les dents longues. Tiberi en est à faire des vœux : «*J'ose espérer qu'aucun de mes amis ne se permettra d'utiliser cela contre moi*». Mais il n'est pas sûr que cela suffise à calmer les appétits. Le fromage est gros.

Et c'est là qu'est tout le problème, ces modes de fonctionnement, où des chefs d'entreprise décrochent des marchés moyennant finances en graissant la patte à ceux qui peuvent les aider, ne sont pas des malversations soudainement mises en lumière mais le mode de fonctionnement normal qui régit les rapports entre le monde politicien et celui des affaires. Des milliards de francs peuvent se promener dans les coulisses tandis que les gouvernants nous expliquent que les budgets publics doivent être réduits. Pour que la «transparence» ne reste pas un mot creux, il faut que la population s'en mêle, et demande des comptes. Alors l'air de la capitale et d'autres villes sera vraiment moins vicié.

**Jacques FONTENOY**

**Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.**

**Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.**

**C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.**

## TRIBUNE

### Parti communiste :

# HUE CONSTATE L'ÉCHEC DE SA POLITIQUE ET PROPOSE DE CONTINUER

Le Comité National du PCF réuni la semaine dernière a annoncé que le prochain congrès du parti – qui doit se tenir en février 2000 – devra être un congrès de «*fondation*» d'un parti basé sur un «*nouveau projet communiste*», plus «*ouvert à la société*», prolongeant «*l'expérience engagée avec les candidats de la liste "Bouge l'Europe !"*».

Ainsi, malgré le mécontentement que suscite dans la classe ouvrière la politique du gouvernement, le Parti communiste qui avait choisi, avec sa liste «*bouge l'Europe*», moitié communiste moitié non-communiste, de tenter une diversion pour éviter de se distinguer de la politique gouvernementale, est bien décidé à poursuivre dans la même voie.

Cette politique n'a pourtant fait que mécontenter encore plus une partie de ses propres militants, sans pour autant apporter un électorat supplémentaire. Robert Hue, qui avait pu se vanter d'avoir enrayé la chute électorale du PCF en remontant ses scores à 8,6 % lors des présidentielles de 1995 et même 9,9 % aux législatives de 1997, vient de le refaire plonger à son plus bas niveau.

Qu'importe ! Hue entend bien continuer. Cela peut paraître une politique suicidaire. Mais pour la direction du Parti communiste, même si elle reconnaît que les résultats électoraux sont décevants, c'est le prix à payer pour la participation gouvernementale. Elle sait qu'elle a, pour s'imposer à Jospin comme un allié utile, autre chose à marchander que ses seuls scores électoraux, c'est le poids social du PCF. De ce point de vue Hue a bien plus mérité, aux yeux de Jospin, ses trois portefeuilles de ministre en déclarant en pleine grève des conducteurs de trains que s'il était cheminot il n'aurait pas fait grève, qu'en obtenant 1 ou 2 % de plus aux élections. Et plus encore que les déclarations de Hue, c'est la politique de Thibault et de la fédération CGT cheminots pour faire obstacle à la grève et signer les accords Aubry qui aura compté.

Pour les dirigeants du Parti communiste, la «*mutation communiste*» prônée par Robert Hue, peut paraître la seule voie pour s'intégrer enfin de façon durable au monde des politiciens classiques, pour «*inscrire la participation gouvernementale dans la durée*», pour reprendre le langage de Hue. Même si rien ne dit que le Parti communiste, «refondé» au congrès de Martigues en février de l'an 2000, puisse se trouver une place dans le créneau politique déjà largement occupé par le PS.

Mais nombre de militants ouvriers du Parti communiste peuvent constater que les reniements et le fait de tourner le dos aux intérêts des travailleurs pour soutenir la politique de Jospin au service des patrons, n'empêchent pas les effectifs et l'influence de leur parti de fondre. A ceux-là, les résultats électoraux de l'extrême-gauche prouvent au moins une chose : contrairement à ce que leur dit Hue, un langage de lutte de classe et un programme radical de défense des intérêts des travailleurs trouvent dans la classe ouvrière, dans les quartiers même où le PCF faisait jusque-là ses meilleurs scores, un écho sans commune mesure avec le faible nombre des militants révolutionnaires qui les ont défendus pendant cette campagne électorale.

Des militants communistes en désaccord avec la politique de leur parti, des militants syndicaux – notamment à la CGT – qui reprochent aux directions confédérales leur acceptation des privatisations, leurs signatures d'accords imposant la flexibilité, leur ralliement à l'idée d'une refonte, c'est à dire d'une aggravation, des régimes de retraite, il y en a bien plus dans le pays que tous les militants de Lutte Ouvrière et de la LCR ou de tout le reste de l'extrême-gauche réunis. Certes, la grande majorité d'entre eux doute maintenant, après l'écroulement de leurs illusions sur l'URSS, de la réelle possibilité de changer le monde, de renverser cette société d'injustice. Mais sur le plan de la défense immédiate des intérêts des travailleurs au moins, il y a des objectifs que nous pouvons leur proposer de défendre ensemble, avec plus de chances qu'avant d'avoir leur oreille.

Le Parti communiste s'apprête, dit-il, à consacrer la rentrée sociale de cette automne à la préparation de son congrès de «*mutation*», de «*fondation*» d'un communisme «*nouveau*», et va multiplier les réunions pour convaincre ses militants que la politique de Robert Hue est la bonne, malgré toutes les apparences.

Après les élections européennes, l'extrême-gauche, et notamment Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire, ont l'occasion de marquer autrement la rentrée sociale : en menant dès septembre une campagne sur la base de la plate-forme que nous avons défendue en commun à l'occasion de l'élection européenne, et notamment sur le plan de mesures d'urgence pour changer la situation du monde du travail. Ce peut être aussi l'occasion de nous adresser à tous les militants et toutes les organisations du mouvement ouvrier, et particulièrement au Parti communiste et à ses militants, pour leur proposer de faire front ensemble contre les fournées de licenciements en cours et les nouvelles attaques qui se préparent contre la classe ouvrière, notamment avec la seconde loi Aubry sur l'aménagement du temps de travail et les projets du gouvernement sur les retraites.

Lesquels des militants et des organisations seraient prêts à préparer avec nous cette lutte d'ensemble nécessaire pour mettre un coup d'arrêt à l'offensive anti-ouvrière du patronat et du gouvernement ? Difficile de le dire d'avance. Nous sommes cependant sûrs qu'il y en a. Certains l'ont dit explicitement durant cette campagne électorale, par leur vote ou même par leur présence aux meetings d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine.

De toute manière l'extrême-gauche a un moyen de le vérifier : c'est de leur proposer.

**Olivier BELIN**

## Leur société

# FONDS PUBLICS ET PROFITS PRIVÉS

Les «*Observations définitives de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, concernant la société d'économie mixte du département des Hauts-de-Seine*» (SEM 92) viennent d'être publiées et envoyées à tous les élus du Conseil régional d'Ile-de-France.

Dans son rapport, la Chambre régionale des comptes relève de nombreuses irrégularités dans le fonctionnement de cette société d'économie mixte, qui ont entraîné le gaspillage, pas pour tout le monde, de l'argent public : pas de mise en concurrence entre les sociétés chargées d'études ou de travaux par la SEM, favoritisme pour certaines, montant des marchés fixé arbitrairement, importants dépassements de prix, études inutiles, etc. Pourtant, les études et les gestions d'aménagements publics dont s'occupait la SEM 92 portaient sur des marchés atteignant des sommes très importantes, qui auraient nécessité un fonctionnement et un contrôle rigoureux de leur utilisation.

Créée en 1985, la SEM 92 disposait en 1991 d'un capital de 60 millions de francs, principalement réparti entre le département (70 %), la Caisse des dépôts et consignations (15 %) et la région Ile-de-France (10 %). A sa tête, se trouvait Charles Pasqua (également président du Conseil général des Hauts-de-Seine), qui avait succédé en 1989 à Graziani.

La loi précise que, chaque année, un rapport doit être fait, par les administrateurs, aux détenteurs du capital. Mais en 1992, 1993, 1994 et 1995, aucun rapport n'avait été soumis à personne.

Pourtant, dans cette période, de très grosses opérations ont été lancées par la SEM 92 : le Pôle universitaire Léonard de Vinci (environ 140 millions de francs), « fac Pasqua », établissement privé pour les gosses de riches de Neuilly et Courbevoie ; le projet Muse (Maille urbaine souterraine express) de tunnel souterrain à péage devant traverser le département, d'un coût d'environ 216 millions de francs mais qui a tourné court. A l'occasion de ces projets, les irrégularités ont été multiples, la SEM 92 servant d'intermédiaire entre l'argent public que lui a apporté le département, la région, etc., et les entreprises privées, chargées des études ou des travaux.

Pour la fac Pasqua par exemple, les études préalables aux travaux ont représenté environ 210 millions de francs versés par le département à la SEM dans «*des conditions irrégulières*», relève la Chambre, tandis que les travaux qui ont suivi et qui ont coûté 1 314 millions de francs au département ont été attribués à Bouygues, Dumez et autres, selon une procédure tout aussi irrégulière.

Le projet Muse, avorté, a quand même coûté au total 220 millions de francs de fonds publics. Sur près de 4 millions et demi versés à la SEM par le département, pour une seule opération du projet, elle a reversé plus de 3 millions «*à des tiers prestataires librement choisis par elle*» note la Chambre, parmi lesquels figurent une filiale du groupe Alcatel-Alsthom (la Sogelerg Ingenierie), la société financière Worms, l'architecte Roland Castro, etc.

Bien d'autres opérations, moins lourdes financièrement mais à la procédure tout aussi peu conforme, ont été engagées par la SEM 92 et particulièrement dans le domaine immobilier. La Chambre régionale des comptes résume ainsi une opération tout à fait juteuse pour certains : «*Le 31 juillet 1991, la société Thinet a vendu un terrain à la SEM 92 pour un montant de 295 millions de francs. Or cette société venait de l'acheter, le 25 juillet 1991, à la société Elf, pour un montant de 200 millions de francs, réalisant de ce fait une plus-value de 95 millions de francs en l'espace de cinq jours*»...

Quand il s'agit de dépenser les deniers publics, certains sont vraiment peu regardants. Aujourd'hui, les procédés de la SEM 92, présidée par Charles Pasqua, sont notoires. Mais il n'y a guère de chance que les responsables de ces véritables détournements de fonds publics organisés à grande échelle soient sanctionnés. La Chambre régionale des comptes a fait son enquête, bouclé son rapport... avant de classer l'affaire ?

**Lucienne PLAIN**

## Turquie

# LA CONDAMNATION D'ÖCALAN

**Le verdict était attendu : le 29 juin, la Cour de sûreté de l'Etat turque a condamné à mort le dirigeant du PKK Abdullah Öcalan, tombé entre ses mains depuis que, en février dernier, des agents turcs bénéficiant de la complicité des divers services secrets occidentaux l'ont enlevé au Kenya où il s'était réfugié, pour le conduire à la prison d'Imrali, en mer de Marmara, où s'est tenu son procès.**

Non contents de refuser depuis toujours à la minorité kurde le droit élémentaire de parler et d'écrire dans sa langue, de maintenir les régions kurdes dans une situation de misère et de sous-développement bien pire que dans le reste du pays, non contents de conduire depuis quinze ans une répression de la guérilla du PKK qui a vidé les villages et dévasté la région, l'armée et l'Etat turcs ont besoin d'administrer la preuve qu'ils ont gagné.

Cette preuve, pour eux, c'est la condamnation à mort d'Öcalan. De plus, le chef du PKK aujourd'hui en leur pouvoir a répété à l'ouverture du procès qu'il était partisan de l'arrêt de la lutte armée, qu'il avait renoncé à l'idée d'un Kurdistan indépendant et même qu'il était «*prêt à servir l'Etat turc*». Ses déclarations ont été interprétées, par bien des Kurdes, comme une capitulation politique pour tenter de sauver sa vie. A la victoire que constitue, pour les militaires, le fait d'avoir mis la main sur Öcalan, ces déclarations ont donné les dimensions d'une victoire politique sur les aspirations de la population kurde elle-même, auxquelles Öcalan lui-même ne fait presque plus allusion.

Reste à savoir maintenant si la sentence de mort sera exécutée. Le dirigeant du PKK a déclaré que, si c'était le cas, cela provoquerait une flambée de révolte dans la population kurde et un véritable bain de sang. D'autre part, il reste des procédures d'appel, et aucune exécution capitale n'a eu lieu en Turquie depuis quinze ans. Enfin, il serait sans doute plus habile pour le pouvoir de commuer la peine en détention à perpétuité, ou tout simplement de ne pas l'exécuter. Garder Öcalan dans ses prisons peut non seulement éviter d'en faire un martyre, mais aussi laisser la possibilité, un jour où l'autre, de se servir de lui.

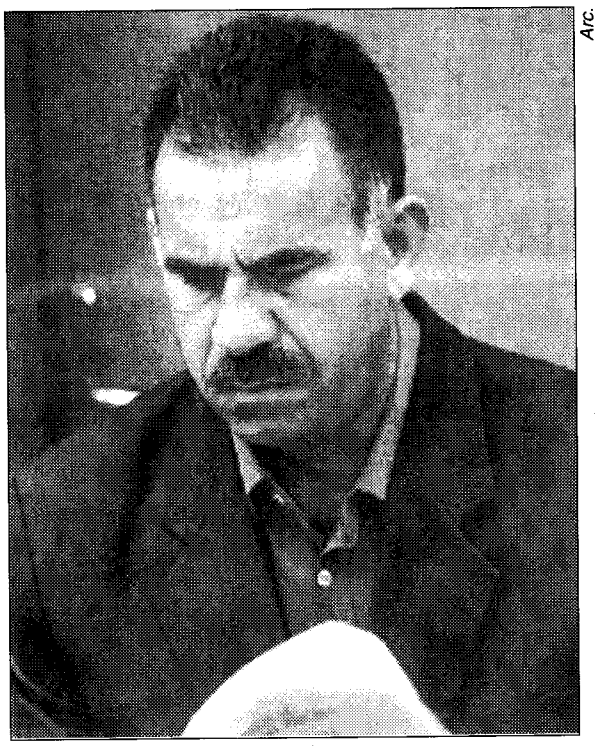
Arc.

Cependant il n'est pas sûr que le gouvernement turc soit en état de prendre une telle décision. Les élections du mois d'avril, préparées par la campagne nationaliste contre Öcalan, ont été une victoire du parti ultra-nationaliste d'extrême droite MHP et du parti social-démocrate nationaliste d'Ecevit, aujourd'hui Premier ministre. Le MHP a annoncé qu'il voterait pour l'exécution de la sentence et il pourrait être difficile à Ecevit, face à ces surenchères nationalistes, de renvoyer l'exécution.

Indépendamment de la personnalité d'Öcalan, indépendamment de ses prises de position, son enlèvement, sa condamnation, sont autant de gestes de mépris vis-à-vis des Kurdes et de leurs aspirations. Son exécution serait une provocation encore pire, et chacun doit se sentir solidaire des Kurdes qui, en Turquie mais aussi dans l'émigration en Europe, sont prêts à se battre pour l'empêcher.

Quant au régime d'oppression que les dirigeants d'Ankara font régner, non seulement contre la population kurde mais contre toute la population du pays, ses exactions ne peuvent, tôt ou tard, que retourner contre lui la colère des couches les plus pauvres de Turquie, qu'elles soient kurdes ou turques d'ailleurs.

**André FRYS**

## Italie

# LA POLITIQUE DE D'ALEMA RAMÈNE EN FORCE BERLUSCONI

**Dimanche 27 juin aura été un jour sombre pour les «démocrates de gauche» (DS) dans les élections de maires et de présidents de province qui se déroulaient ce jour-là en Italie. La perte de Bologne, passée à la droite, a valeur de symbole et témoigne de leur recul électoral, déjà marqué le 13 juin lors des élections européennes et du premier tour des élections provinciales et communales. Et cela, même si ils ont gardé ou conquis la présidence d'un certain nombre de provinces et de grandes villes.**

Il faut rappeler que les «démocrates de gauche» ne sont autres que l'ancien PC italien. Débarrassé de l'étiquette communiste depuis 1991, il a accédé au statut de parti de gouvernement à part entière. Les DS jouent le rôle de parti principal de la coalition gouvernementale depuis trois ans, depuis les élections d'avril 1996 qui ont donné la majorité à la gauche parlementaire. Dans un premier temps le président du Conseil a été le démocrate-chrétien Romano Prodi, puis à l'automne dernier celui-ci a cédé cette place au principal dirigeant des DS, Massimo D'Alema.

Mais ces trois ans ont constitué aussi une amère expérience pour tous ceux qui, depuis des années, espéraient que l'avènement d'un gouvernement de gauche en Italie apporterait tout de même quelque changement en faveur des travailleurs. Pressé d'administrer la preuve de la conversion définitive des DS aux valeurs du marché et du libéralisme économique, D'Alema a été le promoteur d'une politique antiouvrière effrénée.

Ainsi, les plans d'austérité se sont succédé, visant les dépenses de santé, les retraites, les services publics en général. La précarité du travail s'est généralisée tandis que, sous prétexte d'aider l'emploi, on autorisait le patronat à embaucher, dans certaines zones, en dessous des salaires minimum fixés par les conventions collectives. La collaboration des syndicats a permis d'instaurer un quasi-blocage des salaires et la généralisation de la flexibilité des horaires de travail, tout cela dans un climat de paix sociale lui aussi sans précédent. Et pendant que l'amertume et la désillusion se répandaient dans les rangs de la classe ouvrière, l'euphorie a gagné le grand patronat, marquée par l'explosion des profits et les records de l'indice de la Bourse de Milan.

Sûr de lui, arrogant même dans ses habits d'ancien bureaucrate du PC converti en défenseur sans vergogne des droits du capital, D'Alema a même choisi la semaine précédant ces élections du 27 juin pour annoncer que la prochaine loi de finances, à l'automne, comporterait un nouveau plan d'austérité sur les retraites. Aux protestations timides des syndicats, il a répondu avec mépris qu'il trouvait «*déconcertant*» que ceux-ci ne comprennent pas que ces nouvelles mesures d'austérité serviraient «*le développement économique et l'emploi*»...

Alors, après bien d'autres pays, l'Italie est en train de vérifier ce fait que, à faire la politique de la droite, la gauche ne fait que contribuer à ramener celle-ci en force. Aux élections européennes du 13 juin les DS n'ont recueilli que 17,3 % des voix au plan national (contre 21,1 % en 1996) au profit du parti de Berlusconi Forza Italia qui en recueillait 25,2% contre 20,6% il y a trois ans. Et le 27 juin, les DS ont donc perdu Bologne, fief traditionnel de la gauche dont la mairie était tenue par le PC, puis les DS, depuis la fin de la guerre. Le nouveau maire est un homme du parti de Berlusconi, Giorgio Guazzaloca, boucher-charcutier de son état et président d'une association de commerçants. En vingt ans, le PC-DS a vu le nombre de ses voix à Bologne divisé par trois, et a perdu une part de son implantation dans les quartiers populaires, qui sont ceux où le 27 juin l'abstention a été la plus forte.

Les lendemains de défaite semblent aussi ouvrir, au sein des DS, l'heure des règlements de comptes. Les uns accusent la gestion municipale de l'équipe sortante à Bologne, les autres déclarent que D'Alema aurait été plus habile de reporter ses déclarations sur les retraites au lendemain du vote... Mais, parmi les dirigeants du moins, personne ne remet en cause la politique pro-patronale de D'Alema. C'est pourtant celle-ci qui sème depuis des années l'amertume dans les rangs de la classe ouvrière et parmi ses militants, et qui rejette l'électorat populaire vers l'abstention, quand ce n'est pas le vote pour les Berlusconi ou les partis du centre qui, de Prodi à Emma Bonino, ne font que chanter les louanges du «marché», du libéralisme, et de la suppression de toute entrave à l'«enrichissez-vous» capitaliste.

Il y a quelques années, la gauche italienne avait diabolisé Berlusconi, le magnat de l'audiovisuel défenseur sans vergogne des exigences du capital et qui n'avait tenu au gouvernement que quelques mois. Parvenue au gouvernement, elle a mené une politique pire encore. Berlusconi, avec sa face d'arriviste fier de l'être, sort triomphant de ces élections de juin. Mais c'est l'arriviste au petit pied D'Alema, le bureaucrate du PC converti en défenseur du «marché», qui a été le meilleur artisan des succès de Berlusconi.

**A. F.**

**Kosovo**

# LA POLITIQUE IMPÉRIALISTE DRESSE LES PEUPLES LES UNS CONTRE LES AUTRES

AFP

Une Kosovare albanaise devant sa maison en feu.

AFP

Civils serbes fuyant le Kosovo.

**Au vu de la situation terrible qui règne au Kosovo, il est clair que cette paix armée qui succède à la guerre ouverte est elle-même un drame.**

**L'Otan a fait une démonstration de force, mais quelle perspective d'avenir a-t-elle apportée aux peuples ?**

**Outre les destructions massives et l'aggravation brutale de la misère, au nombre des facteurs d'aggravation du sort des peuples laissés par l'intervention impérialiste, le pire sans doute est que, au lieu d'atténuer les sentiments d'hostilité et les préjugés entre les peuples, elle les a empirés, exacerbés.**

Sur le plan des divisions interethniques, elle a servi à jeter des masses d'huile sur le feu. Et cela, pour l'avenir des peuples de la région, c'est une catastrophe et un crime.

Les reportages en témoignent, les heurts, les tensions, les pillages, les règlements de comptes se multiplient tous les jours, et cela dans les deux sens, maintenant que les Serbes du Kosovo sont à leur tour contraints au départ.

Certes, parmi eux, certains ont participé aux exactions et aux crimes des milices et des commandos paramilitaires, et ils paient pour cela. Pas les chefs, cependant, les bandits tels que Arkan et compagnie, ni les chefs de l'armée et du régime serbes.

Les Serbes du Kosovo paient aussi pour la politique de ségrégation instaurée dans la province par Milosevic depuis dix ans, qui les plaçait en position privilégiée, relativement aux albanophones.

Depuis les années 1980, ils ont été utilisés par le pouvoir de Belgrade et ses bandes armées. Mais aujourd'hui ils en sont les victimes à leur tour. Et ils peuvent s'estimer d'autant plus piégés que le régime de Milosevic cherche à les refouler de Serbie, ou en tout cas se montre peu accueillant à ces nouveaux réfugiés. Certains, si l'on en croit les reportages, se retournent contre Milosevic qu'ils estiment les avoir trahis. Mais de toute façon comment, après les bombardements de l'Otan et maintenant l'occupation militaire des troupes occidentales de la KFOR, beaucoup ne rejetteraient-ils pas la responsabilité de leur malheur sur les albanophones, puisque, officiellement, l'Otan est intervenue pour défendre ceux-ci ? Comment pourraient-ils faire confiance aux militaires de ces mêmes puissances qui les bombardaient hier, pour protéger leur maintien au Kosovo ?

C'est d'autant plus vrai que, de l'autre côté, l'afflux de réfugiés réduits au désespoir, la découverte des fosses communes ne peuvent qu'alimenter les désirs de vengeance – si même la politique de l'UCK ne contribue pas pour sa part dans les zones qu'elle contrôle à chasser les Serbes.

Dans ces conditions, quelle cohabitation peut être possible entre Kosovars albanais et Serbes (sans oublier les Tsiganes) ? Certes, les haines ethniques ont été délibérément attisées et exploitées par Milosevic et l'extrême droite serbe, mais l'intervention de l'Otan et ses conséquences sont venues nourrir le terreau sur lequel elles croissent.

C'est vrai aussi en ce sens qu'elles font le jeu des nationalistes les plus extrémistes, des ultras dans un camp comme dans l'autre. Ceux-ci trouvent dans la situation actuelle tous les ingrédients pour proliférer, pour gagner en emprise et en crédit auprès de populations privées d'espoir, en même temps que des possibilités de manœuvres.

Ainsi, dans la ville de Mitrovica, dans la zone d'occupation des troupes françaises, des extrémistes serbes regroupés en milice (dont certains venus de Belgrade) empêchent les réfugiés albanophones qui reviennent d'accéder à la partie de la ville qu'ils contrôlent, où se trouvent notamment les commerces, l'hôpital… Ils contrôlent le pont qui divise la ville en deux, la partie « albanaise » étant largement détruite et incendiée.

Et, toujours si l'on en croit les reportages, les militaires de la KFOR ne semblent pas très actifs pour empêcher cette division de fait, qui est d'autant plus significative que cette zone se trouve au nord du Kosovo, adossée à la Serbie, si bien que la situation contient les prémisses d'une partition ethnique…

De toute façon, même si les Kosovars albanais « conservent » une grande partie du territoire, l'Otan et l'ONU bafouent ouvertement leur désir d'indépendance, en imposant le maintien du Kosovo dans le cadre de la Serbie et la domination de forces d'occupation étrangères.

Force est de constater que l'ordre qu'ils entendent faire régner au Kosovo (et dans la région) n'a pas grand-chose à voir avec le respect des aspirations des peuples à s'autodéterminer, ni pour le présent, ni pour l'avenir.

**C. L G**

## Liban

# LE TERRORISME D'ÉTAT ISRAÉLIEN EN ACTION

**Huit morts, plus de soixante blessés, tel est le bilan des bombardements israéliens au Liban. Aux dires du gouvernement Nétanyahou, qui assure encore la transition, c'est en réponse à un tir de roquettes perpétré par les milices chiites du Hezbollah que l'aviation israélienne s'est déchaînée sur tout le pays. Par vagues, elle a bombardé plusieurs centrales électriques de la banlieue de Beyrouth, des centres de télécommunications, des ponts, etc. Il n'est même pas sûr que ces bombardements israéliens soient une réponse à l'action militaire du Hezbollah. *Le Monde* du 26 juin rapporte en effet que « *la salve de roquettes, qui a fait deux morts en Israël, a été tirée jeudi soir après le déchaînement de l'aviation israélienne sur le Liban* ». Ainsi les responsables israéliens étant sans doute « inspirés » par l'action de l'OTAN en Serbie et au Kosovo, ce sont des objectifs civils qui ont été visés et atteints.**

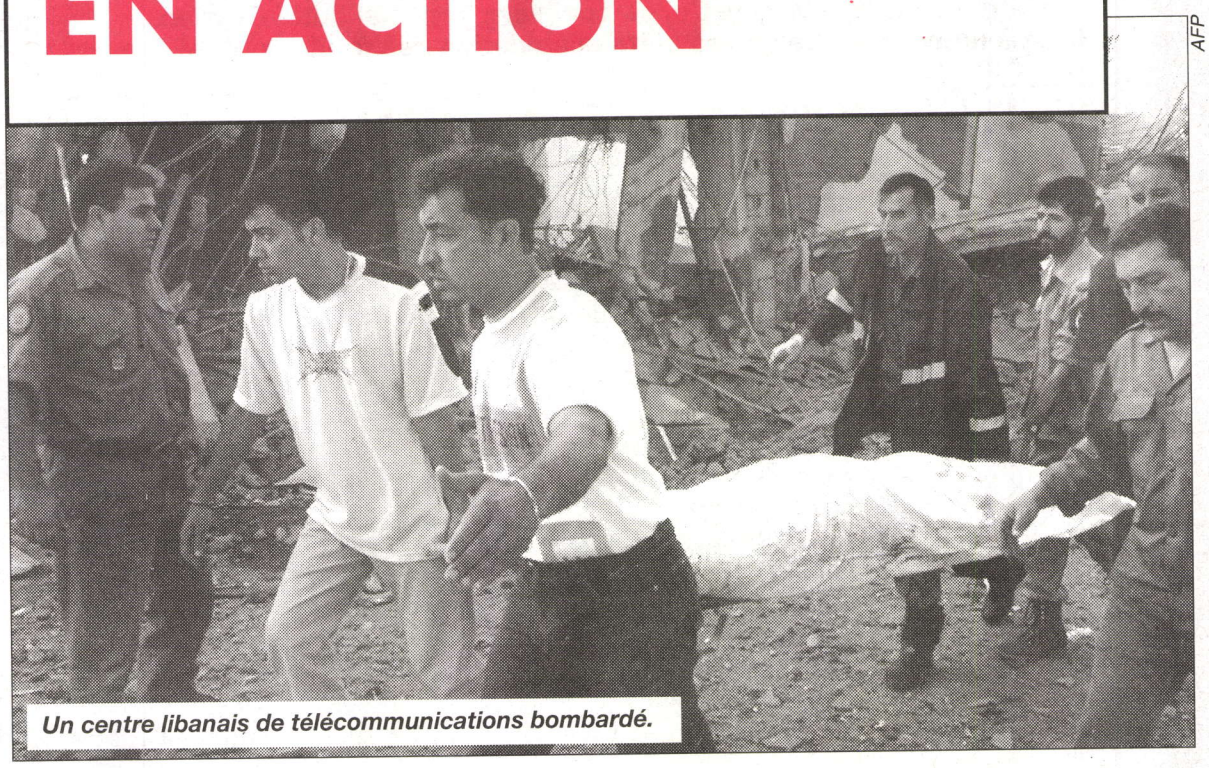

AFP

*Un centre libanais de télécommunications bombardé.*

Cette action est la plus vaste et la plus meurtrière effectuée par Israël au Liban depuis 1996.

A l'époque, le gouvernement du travailliste Pérès avait lancé des raids, plus sanglants encore, contre le Liban. Cette offensive, baptisée « Raisins de la colère », avait alors pour but non seulement de faire pression sur les gouvernements libanais et syrien pour qu'ils contrôlent plus étroitement les milices du Hezbollah, mais surtout d'attirer les suffrages des courants les plus réactionnaires de la population israélienne. Dans ce pays on était alors en pleine campagne électorale. Seulement, quitte à voter pour un nationalisme radical, autant choisir l'original plutôt qu'une copie. Ce fut donc Nétanyahou qui l'emporta sur son rival travailliste Pérès. Les morts du Liban n'avaient servi à rien pour Pérès.

Au terme des bombardements de 1996, un accord informel avait été conclu sous l'égide des Etats-Unis et de la France entre Israël et le Hezbollah. Cet « arrangement » précisait : « *Les deux parties s'engagent à faire en sorte qu'en aucune circonstance, des civils ne soient la cible d'attaques et que les zones habitées par des civils et des installations industrielles et électriques ne soient utilisées comme point de lancement pour des attaques* ». Comme on le voit, Nétanyahou s'assied allégrement sur les engagements et les signatures pris par l'Etat qu'il représente.

Les Etats-Unis et divers pays européens se sont dits préoccupés et « *inquiets de l'escalade actuelle des hostilités dans cette zone* ». Mais le gouvernement israélien sait bien qu'aucune mesure de rétorsion ne sera prise à son encontre. Preuve qu'il ne suffit pas forcément de mettre en œuvre un terrorisme d'Etat et de s'en prendre aux populations civiles pour être considéré à l'égal d'un Milosevic.

Mais quels ont bien pu être les objectifs des récents bombardements ? Est-ce le soubresaut d'un Nétanyahou affichant une dernière fois la politique de force qui fut la sienne, avant de quitter le pouvoir ? Est-ce un geste à l'égard d'une fraction de la hiérarchie militaire israélienne, dont ce chef d'état-major qui avait récemment critiqué le pouvoir pour avoir refusé d'autoriser les représailles contre des objectifs civils libanais ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'état-major a été entendu !

En tout cas, il faut remarquer la prudence avec laquelle Ehoud Barak, le nouveau Premier ministre travailliste (non encore en poste), s'est démarqué des raids israéliens au Liban. C'est par l'intermédiaire d'un de ses porte-parole que Barak a fait savoir que « *le gouvernement en place* (celui de Nétanyahou) *est, au terme de la loi, seul responsable des décisions prises et des opérations qui ont été menées* ». De là à penser que Barak était contre les bombardements, il y a un pas vite franchi. Car si telle était réellement sa pensée, il aurait pu la formuler plus nettement. Ce qu'il n'a pas fait.

Barak se dit favorable au retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban. A quelles conditions ? Pour l'heure il se garde de le préciser. Et un journal libanais exprime ainsi la méfiance des Libanais en écrivant : « *Un demi-siècle de promiscuité forcée nous a largement appris que le terrorisme d'Etat israélien, qualifié tantôt de punitif, tantôt de dissuasif, n'est pas affaire de parti* ».

Pour justifier son terrorisme d'Etat, Israël a toujours invoqué celui des groupes islamistes et celui des groupes palestiniens. Mais en quoi cela justifie-t-il sa propre crapulerie ? Avec une telle politique, ce sont les peuples de la région, y compris celui d'Israël, qui paient l'addition, physiquement comme moralement et politiquement. Ils en sont tous réduits à vivre la peur au ventre.

Qui sème le vent récolte la tempête. Et cela fait bien longtemps que les dirigeants israéliens, quels qu'ils soient, le sèment.

**G.L.**

## Espagne

# APRÈS L'EFFONDREMENT DE LA « GAUCHE UNIE »

La nuit des élections, le leader de la Gauche Unie (IU – Izquerdia Unida), Julio Anguita, n'a donné que des explications vagues à l'important recul électoral de la coalition qu'il dirige, et dont le Parti Communiste est la principale composante. Il n'a bien sûr pas évoqué le fait que le choix de reléguer à l'arrière-plan les positions de classe et la défense des intérêts des travailleurs, tout comme le choix de se présenter comme les meilleurs défenseurs du programme social-démocrate, sont peut-être en cause. Il est bien possible qu'une partie de l'électorat des classes moyennes, auquel s'adressait IU (dont le symbole est le soleil des écologistes), ait considéré que pour freiner la montée de la droite il était plus « utile » de voter pour le PSOE, tandis que les travailleurs, à qui IU n'offrait pas de perspectives politiques susceptibles de résoudre leurs problèmes, n'ont pas eu de raison de choisir de voter pour IU plutôt que de voter pour le PSOE, ou de s'abstenir.

Selon les chiffres publiés dans la presse, 56 % des quelque 1 200 000 voix perdues par IU lors des élections européennes correspondent à des abstentions, et 20 % à des votes en faveur du PSOE. Cela reflète le découragement de vastes secteurs de travailleurs devant l'incapacité de IU de proposer une alternative à la politique de droite, et même clairement propatronale, du Parti Populaire et du PSOE qui se sont succédé au pouvoir.

Certains secteurs militants de IU et du Parti Communiste expliquent que cette abstention est due aux divisions internes qui ont déchiré la coalition. Ils invoquent l'ambition de certains dirigeants et les conflits liés à la perspective d'un pacte avec le PSOE. Pour de nombreux dirigeants, IU devrait « moderniser » son discours, abandonner ses points de vue utopiques et s'adapter à la réalité. Ils pensent qu'une des plus grandes erreurs a été, pendant la campagne électorale, de « diaboliser » Javier Solana, de trop prendre position contre la guerre. Mais personne parmi les dirigeants ne propose de mettre en avant des objectifs pour la classe ouvrière qui, en Espagne comme en France, est confrontée au chômage, au développement de la précarité et de la flexibilité et qui subit les conséquences de la dégradation des services publics.

Au soir des élections, Julio Anguita avait remis sa démission, qu'il a finalement décidé de reprendre jusqu'à la réunion du conseil politique de IU prévue pour le samedi 26 juin. Alors que le vote en faveur du maintien de Julio Anguita dans ses fonctions était largement certain, celui-ci a donc créé la surprise en proposant de reporter la décision concernant sa démission. Il a aussi expliqué qu'il proposerait un plan de changement concernant les axes politiques ainsi que les personnes et qu'il n'accepterait de se maintenir dans ses fonctions que si l'ensemble de son plan était accepté. Il apparaît que le but de Julio Anguita est bien de formaliser davantage encore une orientation politique qui vise à rechercher des alliances avec le PSOE, permettant à IU de participer à tous les échelons à des gouvernements de coalition.

Si changement il y a, ce sera pour mettre un bémol aux critiques vis-à-vis du PSOE. Le 22 juin, IU et le PSOE ont d'ailleurs conclu un pacte de gouvernement dans lès municipalités où ils ont ensemble la majorité, sans autre programme que celui de « freiner les gouvernements de droite » et se répartir les sièges. Cela n'a rien à voir avec un accord qui prendrait en compte le fameux « programme » dont parlait Anguita, sans jamais le concrétiser ; programme qui devait être la condition d'un accord avec le PSOE.

Pour le responsable de la politique municipale de la coalition, IU a pris acte de ce qui s'est passé le 13 juin. « *Nous sommes disposés à opérer des changements et nous le faisons* », une façon de faire alliance avec ceux qui étaient encore récemment accusés de mener une politique de droite. Plus encore, pour le porte-parole parlementaire de IU, Felipe Alcaraz, l'erreur a été de ne pas avoir conclu d'alliance lors des municipales de 1995. En proposant au PSOE y compris une alliance gouvernementale, Anguita prenait comme exemple d'alliance possible celui de la gauche plurielle en France et présentait la politique de Jospin comme l'exemple d'une politique où le marché n'imposait pas sa loi au gouvernement.

Voilà qui en dit long sur ce que les travailleurs d'Espagne peuvent attendre de Julio Anguita et des dirigeants de IU.

**B.S.**

## Au Conseil régional de Bretagne

# DISTRIBUTION DES PRIX

**La dernière session du Conseil régional de Bretagne a été encore l'occasion d'arroser le patronat local. Qu'il s'agisse d'aide à la pêche, de la mise en place de dispositifs d'aides et conseils aux PME (qui pour la plupart sont de simples filiales de gros trusts) pour l'application de la loi Aubry sur les 35 heures, ou encore d'aides à la restructuration des arsenaux, tout est bon pour faire fonctionner la pompe à finances que constitue la Région.**

**Notre camarade Martial Collet, conseiller régional Lutte Ouvrière, s'est à nouveau élevé contre cette dilapidation des fonds publics.**

### Aides à la pêche ... aux gros sous !

« L'aide à la flotte de pêche figure dans cette DM1 (décision modificative du budget N° 1) essentiellement dans la rubrique "*aide à la flottille semi-industrielle*" pour 2,3 millions de francs. Il s'agit donc une nouvelle fois de subventionner les armateurs dont la taille augmente aussi vite que les petits pêcheurs disparaissent. (...) Ce sont les sociétés d'armement qui concentrent de plus en plus la flottille de pêche, y compris celle dite artisanale.

Cela veut dire que les riches le sont de plus en plus et vous nous proposez de leur accorder de nouveaux cadeaux. Je ne suis pas d'accord.

Je sais bien que vous avez un faible pour ces riches familles, telle la famille Furic qui a encore bénéficié de vos largesses ces derniers mois : subvention de 240 000 francs pour l'achat d'un navire d'occasion ; autre subvention de 47 320 francs pour la re-motorisation d'un bateau ; une autre de 448 000 francs pour l'aménagement d'un local ; une avance à taux zéro de 417 375 francs pour ce même local et enfin une prime de 200 000 francs pour la création de cette nouvelle entreprise.

Pourtant, cette famille, comme chacun peut en juger, n'est pas dans le besoin (elle figurait à la 15e place au palmarès des fortunes bretonnes selon le journal *Capital)*. Si elle ne progresse pas cette année, ce ne sera pas la faute de la Région, car vous aurez vraiment mis le paquet pour l'aider. Et ce n'est pas la seule à bénéficier de la manne régionale (...). »

### Aides aux entreprises pour l'année 1998

« Les emplois ne se décrètent pas en tapant du talon, avez-vous déclaré tout à l'heure. Pas plus en multipliant les aides régionales, ajouterais-je ! C'est ce que montre le bilan des aides de la région pour 1998. (...) Les chiffres d'emplois donnés ne portent que sur des prévisions et non des réalisations : 10 à 25 % des emplois annoncés comme créés ne le sont pas.

Enfin, l'exécutif régional ne tient aucun compte de la situation financière réelle des entreprises avant de donner une subvention. C'est-à-dire : quel est le niveau des bénéfices ? Quelle est la part des dividendes versés aux actionnaires ? Quel est le lien entre ces entreprises appelées PME et les grands groupes ou les banques ?

Bref, les chiffres du bilan des aides me confortent dans l'idée que toutes ces aides sont complètement inefficaces pour lutter contre le chômage. Elles ne sont que prétextes pour accroître profits et bénéfices des industriels et des banquiers. »

### A propos du compte administratif de 1998

« Je trouve pour le moins scandaleux les intérêts versés aux banques, un peu plus de 45 millions de francs pour la seule année 1998. Tout cela pour octroyer, entre autres, des prêts à taux zéro aux entreprises.

Depuis 1992, la Région a accordé 965 prêts à taux zéro et 46 avec intérêts d'un taux maximum de 5 % aux entreprises. On ne peut pas dire qu'il s'agit d'aider de petites entreprises qui auraient du mal à survivre puisque, au fil des pages du rapport, on trouve tous les grands groupes de l'agro-alimentaire, les Cooperl, les Kermené, Fleury-Michon, Besnier, Doux, Savorland ou Rohan-viandes sans oublier Louis Gad qui refuse d'augmenter son personnel mais qui a bénéficié, comme les autres entreprises, d'avances de plusieurs millions de francs. Tous ces grands groupes ont reçu des sommes rondelettes de la Région, tout comme les groupes Thomson, Matra-Communication, Ranou, etc., car la liste est longue.

Voilà finalement à quoi sert le Conseil régional : à drainer l'argent public vers les entreprises privées pour accroître un peu plus leurs profits. »

### Nouveau dispositif d'aides pour les 35 heures

*La Région avait déjà inscrit un crédit de 5 millions de francs pour accompagner les petites et moyennes entreprises qui ont conclu un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail.*

« Bien sûr, en tant que militant ouvrier, je suis pour la réduction du temps de travail, mais cela devrait se faire sans aggraver les conditions de travail, sans remise en cause des avantages, sans blocage des salaires et avec des embauches. Mais la loi Aubry, ce n'est pas cela.

Pourtant, la majorité régionale nous propose d'avaliser trois nouveaux dispositifs d'aides aux PME qui auront signé un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail dans le cadre de cette loi Aubry dite des 35 heures.

Ces aides pourront aller jusqu'à 100 000 francs car il faudrait, selon le rapport, que la région accroisse son « *appui à la compétitivité des PME.* »

La loi Aubry serait une charge insupportable pour ces dites entreprises ? J'en doute. (...)

L'application de cette loi ne coûtera rien aux patrons. C'est au contraire une aubaine. (...)

Alors, qu'on arrête de nous dire qu'il faudrait aider une nouvelle fois ces patrons. (...) »

### En marge de la session

Une photo a circulé, montrant de Rohan (le président de région, RPR) et Le Drian (président de groupe PS) dansant, la main dans la main, lors d'un fest-noz à Covent Garden. Pour de Rohan cela n'avait rien d'anormal. D'ailleurs il appelait Jospin « Lionel » et en retour ce dernier l'appelait « Josselin ».

Une « amitié de 44 ans » lierait, paraît-il, ces deux politiciens depuis l'époque où ils étaient sur les mêmes bancs de l'ENA.

Mais cela ne surprendra que ceux qui pensent encore que les hommes politiques de droite et de la prétendue gauche sont de farouches adversaires...

## Dans les entreprises

### Pelé – Granit
### Montreuil-sur-Ille (35)

# UNE GRÈVE CONTRE LES 35 HEURES DU PATRON

A Pelé Granit (Montreuil-sur-Ille près de Rennes), entreprise de 270 salariés dont 170 sont affectés à la production de monuments funéraires en granit et où la CGT est le seul syndicat présent, la direction a décidé d'utiliser au mieux de ses intérêts la loi Aubry.

En prévision des négociations sur les 35 heures, elle a fait appel à un cabinet d'experts pour préparer le terrain. Celui-ci a sorti de son chapeau un prétendu sureffectif de 22 personnes. Ce sureffectif n'interviendrait qu'une fois réalisés les investissements conseillés à Pelé Granit !

Les patrons ont voulu faire pression sur le personnel pour tirer le meilleur bénéfice de la loi. Ils cherchaient à réaliser une bonne opération financière, laissant même entendre que les aides accompagnant la loi Aubry aideraient à réaliser les investissements nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Du coup, les dirigeants ont avancé un projet de réduction du temps de travail à caractère défensif, « préservant 17 emplois » ! Ils ont diffusé des informations alarmistes sur la concurrence asiatique.

L'opération s'est révélée plus compliquée que prévu pour eux. Car ils ont voulu obtenir le maximum : annualisation, flexibilité des horaires, suppression du paiement des 20 minutes journalières de casse-croûte inclues jusque-là dans le temps de travail, retrait d'une des semaines de congés d'été pour la reporter dans une période de basse production...

Cela a été perçu comme une provocation. La riposte a commencé par plusieurs débrayages, puis mercredi dernier par la grève reconductible. Il a fallu un peu plus de quatre journées de grève pour faire reculer la direction sur ses prétentions à imposer ses horaires.

Finalement, les grévistes ont obtenu de travailler une heure de moins chaque jour, sur cinq jours, réduisant les samedis travaillés à un maximum de six par an. Le casse-croûte reste inclus dans les sept heures de travail journalier. L'embauche se fera à 5 heures du matin au lieu de 4 heures et à 13 heures au lieu de 12 heures, sans que l'heure de fin de travail soit modifiée. Il n'est plus question de flexibilité, ni de gel des salaires.

Les patrons vont quand même toucher chaque mois aux environs de 200 000 francs au titre de la loi Aubry, alors que la masse salariale n'augmente pas d'un seul centime et qu'ils ne s'engagent à créer aucun emploi !

Il n'empêche que le recul de la direction a été ressenti comme une victoire pour les grévistes de Pelé.

**Peugeot Sochaux**

## Nouvelles lignes de montage en carrosserie

# VIEILLES MÉTHODES D'EXPLOITATION

La direction Peugeot s'auto-félicite de s'être dotée d'une nouvelle ligne de montage ultramoderne dans un atelier propre, beau, aéré et frais : « *Depuis le 17 mai*, écrit-elle dans la presse locale, *le montage de la 406 allie conditions de travail moins pénibles et meilleure productivité* ».

Effectivement le 17 mai, pour l'ouverture, nous avons découvert des postes soi-disant ergonomiques, des voitures à hauteur variable pour ne pas avoir à se baisser ou à trop lever les bras, le travail en fosse supprimé, toutes les pièces de plus de 4 kg portées par un manipulateur robotisé, des servantes chargées des pièces et des outils qui suivent les opérateurs pour leur éviter des pas inutiles. Bref, c'était parfait pendant le temps d'adaptation tant que nous n'avions à faire qu'une voiture sur deux et avec du personnel supplémentaire.

A partir du 21 juin, ce fut la montée en cadence. La production est passée de 155 véhicules à 310 par tournées. Et malgré toutes les belles innovations, les conditions de travail sont devenues insupportables. Il fallait s'y attendre : le seul but de ces nouvelles installations n'est pas de soulager le travail mais de le faire accélérer. Et l'objectif avoué de la direction est de gagner 20% sur les coûts de production.

Le jour même, le mécontentement était réel. La direction, craignant un débrayage, s'est empressée de renforcer les postes pénibles, voire intenables, en faisant appel à des intérimaires et à des ouvriers venus d'autres ateliers. Pour le moment, les titulaires des postes veulent que ces aides supplémentaires soient transformées en postes supplémentaires.

Dans l'ancien atelier où, du coup, la production est réduite, passant de 360 à 300 voitures par tournée, la situation n'est pas meilleure car la direction en a profité pour supprimer 30 postes par tournée.

Dans les ateliers, anciens ou nouveaux, on mouille sa chemise tout autant et tous les jours.

**Correspondant LO**

### Dans les nouveaux ateliers de carrosserie

## TOUT LE MONDE EST À LA MÊME ENSEIGNE !

Dans le nouvel atelier de montage, dit MV2, tout était, paraît-il, bien prévu. On nous avait même annoncé qu'il y aurait des postes moins durs pour les plus anciens et 114 postes, par tournée, adaptés pour les travailleurs handicapés.

Il s'avère que même les plus jeunes et les plus valides n'arrivent pas à les tenir.

A un ouvrier de plus de 50 ans qui se plaignait de la pénibilité de son poste, un chef d'équipe n'a rien trouvé de mieux que de répondre : « *La retraite, c'est à 60 ans !* ».

**Mines de Potasse d'Alsace**

# RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections au conseil de surveillance ont lieu tous les 5 ans. Ce sont des élections où la participation au vote est traditionnellement assez faible, les mineurs ne voyant pas trop à quoi sert cet organisme.

De plus, il n'y a que deux collèges : un collège cadres et un collège « autres salariés » regroupant ouvriers et ETAM. Ce qui traditionnellement a tendance à renforcer les courants les plus proches du patron en noyant le vote ouvrier.

Les élections du 25 juin, cette année, se situaient dans le contexte, d'une part, d'une forte diminution des effectifs à cause de la fermeture progressive des mines et, d'autre part, du mouvement pour de bonnes conditions de départ qui dure depuis deux mois.

Ainsi, entre 1994 et 1999, les inscrits sont passés de 2 784 à 1 618 et les exprimés de 2 230 à 1 024. La CGT, tous collèges confondus, passe de 842 voix à 466, mais de 37,76 à 45,51% (+7,75%). La CFDT passe de 648 voix à 234, soit de 29,06 à 22,85% (-6,21%). La CFTC passe de 431 voix à 185, soit de 19,33 à 18,07% (-1,24%) ; FO de 84 à 36 voix, soit de 3,77 à 3,52% (-0,25%). Enfin, la CGC passe de 225 voix à 103, soit de 10,09 à 10,06% (-0,03%).

Mais les évolutions sont encore plus marquantes si l'on compare les résultats sur les deux principaux puits, Amélie et Berwiller, dans le collège « autres salariés » (ouvriers + ETAM). Ainsi à Berrwiller, la CGT progresse de près de 9% et à Amélie de près de 10%, principalement au détriment de la CFDT.

Ce désaveu de la CFDT, qui a le plus montré son hostilité au mouvement, et le vote pour la CGT dont les militants ont été les plus engagés dans l'action ont confirmé et renforcé le vote d'il y à trois semaines pour « l'intensification de l'action ». Reste maintenant à traduite dans les actes ce qui a été dit par deux fois dans les urnes

**Correspondant LO**

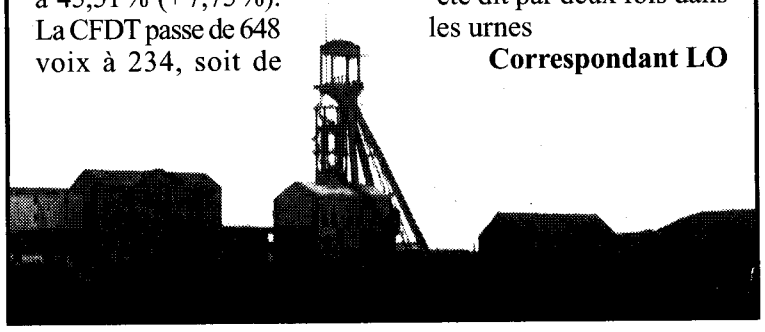

**Blanchisserie des Alpes-Maritimes**

# LA GRÈVE A PAYÉ

La Blanchisserie des Alpes-Maritimes, située au Cannet, emploie 120 personnes, dont une vingtaine d'employés et de cadres. Cette entreprise, qui appartient à la famille Grinda ( qui possède l'hôtel Westminster à Nice et une autre blanchisserie qui emploie 70 personnes à Menton ), vient de connaître une grève, ressentie par les travailleurs comme un succès.

Il y a plus d'un an, la direction signait un « accord de Robien » avec la CSL. Environ 70 travailleurs intérimaires, déjà dans l'entreprise, étaient embauchés en fixe à 35 heures, pour un salaire de 4 700 francs net. La prime d'ancienneté et le 13e mois étaient supprimés.

La plupart des salaires des ouvriers et des ouvrières ne dépassent pas le SMIC, soit autour de 5 300 francs net pour 39 heures, quelles que soient les années d'ancienneté. Le travail s'effectue dans des conditions très pénibles de bruit et de chaleur. Dans les sacs de linge provenant d'hôpitaux ou de cliniques, il est arrivé qu'il y ait des seringues usagées. Un travailleur s'est piqué en manipulant le linge d'un de ces sacs.

Depuis des semaines, la direction faisait traîner en longueur la discussion annuelle sur les salaires sans vouloir rien céder. Une pétition de la CGT a été signée par l'ensemble du personnel de l'usine du Cannet qui demandait 15% d'augmentation immédiate, le rétablissement de la prime d'ancienneté et du 13e mois. Depuis des semaines les travailleurs discutaient de la nécessité de faire grève pour obtenir ces augmentations, puisque la direction ne voulait rien entendre.

Après plusieurs réunions infructueuses avec la direction, sortait un tract à en-tête de la CSL demandant une augmentation de 2,63 F de l'heure pour les seuls employés à 39 heures et appelant à la grève pour mercredi 16 juin (la section CSL serait en train de passer à la CFDT). La CGT se joignait à cet appel et demandait que pour tout le personnel il n'y ait pas de salaire inférieur à 6000 F.

Mercredi 16 juin, des grévistes commençaient à arriver en avance, dès 6 heures, pour empêcher les camions de sortir livrer le linge. La grève était partie ! Certains de l'équipe d'après-midi étaient déjà là avec leurs sandwichs, bien décidés à passer la journée à l'usine si nécessaire. A 7 heures personne ne travaillait, excepté quelques intérimaires, les chauffeurs et les employés.

Les discussions reprenaient, cette fois avec la pression puisque 85% du personnel était en grève, c'est-à-dire la quasi-totalité des ouvrières et des ouvriers. Le PDG arrivait lui-même de Nice et, après quelques heures, voyant que la grève ne s'essoufflait pas, finissait par faire des propositions sur les salaires. Les délégués sortirent pour en informer les grévistes et, devant l'approbation générale, signèrent un protocole d'accord avec la direction. Pour ceux qui font 39 heures, pas de salaire inférieur à 6000 francs net ; et pour les nouveaux, embauchés sous la loi de Robien et qui font 35 heures, pas de salaire inférieur à 5 600 francs net. Ceci s'appliquant aussi à l'usine de Menton où il n'avait pas été possible de passer avant la grève.

C'était la première grève depuis bien longtemps et tous les grévistes étaient très contents d'avoir remporté ce succès face à la direction. Reste à voir comment cela se traduira effectivement sur les prochaines feuilles de paie pour être sûr d'avoir gagné. A suivre...

**Correspondant LO**

## Groupe Snecma

# CONTRE LES MAUVAIS COUPS DE LA DIRECTION, LA MOBILISATION CONTINUE

**La mobilisation contre le projet de RTT (réduction du temps de travail) avancé par la SNECMA continue.**

Après une première manifestation au siège le 9 juin dernier, ce sont près de 2 500 salariés du groupe de la région parisienne (SNECMA, Hispano, Messier, Sochata) qui se sont retrouvés à l'usine de production de Gennevilliers le jeudi 24 juin.

Les travailleurs du groupe protestent contre les propositions de la SNECMA, qui visent essentiellement à baisser la masse salariale et diminuer les emplois sous couvert de négociations sur les 35 heures Ainsi la direction veut mettre en place une nouvelle PRP (Préretraite Progressive) particulièrement inacceptable quant à l'emploi. Elle ferait partir en préretraite 1 000 travailleurs (à l'ancienneté forcément élevée) et n'embaucherait que 500 jeunes aux qualifications plus basses et donc moins payés.

Le mécontentement est général, que ce soit sur le blocage des salaires pendant trois ans, que ce soit sur la baisse des effectifs prévue dans le projet de la direction, que ce soit encore dans l'organisation du travail (semaine des quatre jours, suppression de l'horaire variable, heures supplémentaires non payées).

Le jeudi 24 juin, il y avait de l'ambiance dans l'usine SNECMA de Gennevilliers envahie par les grévistes qui passaient d'atelier en atelier pour se diriger vers l'usine Hispano, mitoyenne. Tout le monde était content de se retrouver à Gennevilliers et d'avoir réussi cette mobilisation. Une mobilisation qui n'est d'ailleurs qu'une étape, puisque le mercredi 30 juin une nouvelle manifestation était prévue, cette fois-ci entre la Maison de la Radio et le siège du groupe SNECMA.

**Correspondant LO**

*Mercredi 30 juin, 2500 à 3000 salariés du groupe Snecma ont de nouveau manifesté à Paris pour protester contre le projet de réduction du temps de travail de la direction.*

# ECHOS DES ENTREPRISES... ECHOS DES ENTREPRISES...

## DANS LES HÔPITAUX

### Non aux licenciements

Des contractuels qui travaillent à l'hôpital depuis des années viennent d'apprendre qu'ils seront licenciés à la fin août.

Plus de 40 ASH sont concernés. Il manque du personnel pour les remplacements en permanence, mais la direction met nos collègues à la porte pour «tenir » son budget.

Le gouvernement de la gauche plurielle prétend lutter contre le chômage mais, comme son prédécesseur de droite, il supprime des emplois dans les services publics.

Pour dire « non » aux licenciements de nos collègues, soyons nombreux à participer aux actions qui seront organisées.

### Paradoxal

Le directeur du personnel fait des réunions d'information sur la prime d'aide au départ. Elle a demandé un financement pour supprimer 200 postes au CHR.

Il reste à trouver les 200 personnes volontaires pour partir aux conditions proposées.

Mais il est quand même curieux que l'on trouve de l'argent pour aider les gens à démissionner alors qu'il serait préférable que ce soit pour embaucher.

*Extraits du bulletin* Lutte Ouvrière *de l'hôpital Ponchaillou (Rennes).*

### L'été sera chaud

Comme toutes les années, le service de médecine ferme une unité pendant l'été. Revol I ferme du 17 juillet au 15 août. C'est 21 lits en moins. C'était déjà difficile d'obtenir une place pour les patients en temps normal, ce sera encore plus la galère. Tout ça parce qu'il manque des infirmières, des aides-soignantes, des ASH pour assurer le travail pendant la période des congés.

Ras-le-bol de ces bricolages sur le dos des malades et du personnel. S'il n'y a pas assez de personnel, il faudra bien contraindre la direction à embaucher.

### Pour ne pas détester l'an 2000

La direction vient d'annoncer 25 nouvelles suppressions de lits pour l'an 2000 au Comité technique d'Établissement. Ces suppressions s'ajouteront à toutes celles qui étaient déjà programmées (Wallon, Les Pins).

Ras-le-bol de voir le droit à la santé remis en question, en particulier pour les plus démunis, au nom de la rentabilité et de l'argent-roi.

Pour que l'an 2000 ne soit pas celui de la régression sociale, il va falloir réagir tous ensemble.

*Extraits du bulletin* Lutte Ouvrière *du CHS Vinatier (Lyon)*

### Toujours plus jeunes

A l'UCP (Unité Centrale Production de repas), ce n'est pas le boulot qui manque, mais bien plutôt les bras. Aussi, quand les élèves des lycées professionnels viennent en stage, très vite ils se retrouvent à travailler avec nous, même sur les chaînes.

Ces jeunes de 16 ou 17 ans font déjà l'apprentissage de l'exploitation, et en plus pour pas un rond.

Cette main-d'œuvre gratuite, la direction en profite bien, car cela lui évite d'embaucher des chômeurs.

*Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *du CHRU (Lille).*

## DE L'ARGENT ILS EN ONT

### Le million ! Le million !

Tchuruk vient d'annoncer au *Figaro économique* qu'il possédait une « *force de frappe de 10 milliards d'euros* » (66 milliards de francs). Répartis entre les 100 000 salariés du groupe, cela fait 650 000 francs par personne. Quand est-ce qu'il appuie sur le bouton ?

*Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *Alcatel (Nanterre).*

### My tailor is rich (again)

Après avoir acquis il y a 8 mois London Electricity, EDF se prépare à acquérir, pour la coquette somme de1,6 milliard de francs, la branche distribution de la société britannique SWEB.

Coiffant au poteau British Energy, elle poursuit donc son expansion sur le marché britannique et se prépare même à racheter une société galloise.

En matière d'acquisition et de placement, l'entreprise publique EDF n'a rien à apprendre des gros groupes capitalistes.

*Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *EDF-GDF (Issy-les-Moulineaux).*

LO

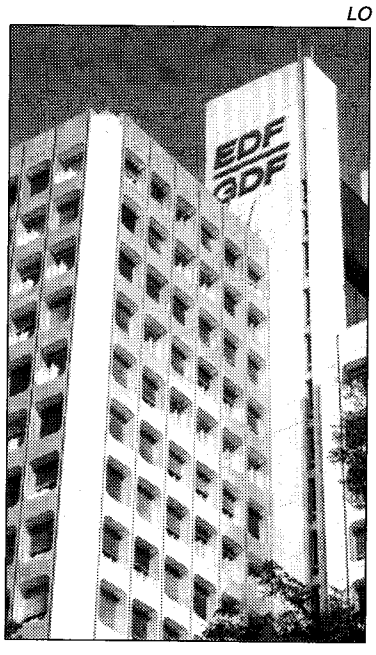


### Révoltant

Il y a un peu plus de trois semaines, un intérimaire a été renvoyé de Saginaw, juste après avoir pris son poste en début d'équipe d'après-midi sur la chaîne des pompes pour direction assistée EHPS.

Le manipulateur de la chaîne étant une nouvelle fois en panne, le chef lui a demandé de décharger les pompes à la main. Comme cela faisait déjà plusieurs fois que le manipulateur était en panne, l'ouvrier a refusé de soulever toute une après-midi les pompes de près de 17 kg chacune à la main. Réaction du chef : renvoi immédiat de l'intérimaire.

Entre bêtise et excès de zèle, on se demande ce qui a motivé ce licenciement. C'est en tout cas une mesure ignoble contre un travailleur qui a refusé de s'esquinter le dos parce que l'encadrement ne voulait pas réparer le manipulateur « *pour ne pas perdre de production* ».

*Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *General Motors (Strasbourg).*

## Daewoo – Orion
### Mont-Saint-Martin (54)

# UNE VICTOIRE CONTRE L'ARROGANCE PATRONALE

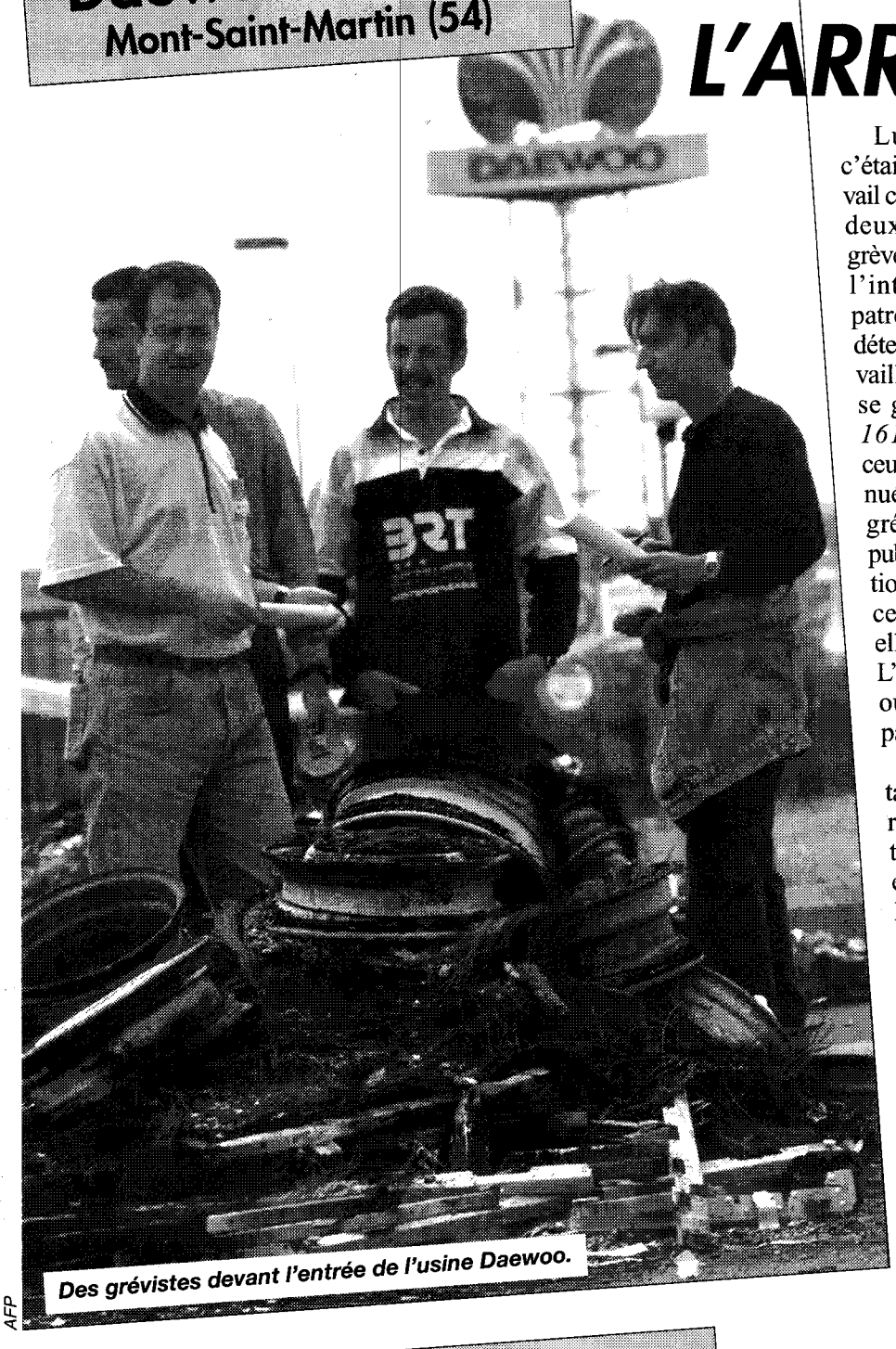


Des grévistes devant l'entrée de l'usine Daewoo.

AFP

Lundi 28 juin, c'était la reprise du travail chez Daewoo après deux semaines de grève où l'arrogance et l'intransigeance du patron a rencontré la détermination des travailleurs. A la surprise générale (LO *n° 1615 du 25 juin*), ceux-ci avaient continué leur grève malgré les déclarations publiques de la direction affirmant que si celle-ci continuait, elle fermait l'usine. L'usine est restée ouverte et c'est le patron qui a cédé.

La grève, spontanée, avait démarré sur les conditions de travail, et en particulier sur la suppression du service « no division », où passaient tous ceux qui rentraient d'arrêt maladie. S'était greffée une revendication d'une augmentation de 600 F pour tous, rabaissée à 300 F en cours de mouvement par les syndicats « pour faire un geste ». La CGT et FO ont été au cœur de la grève, les deux unions locales étant très présentes dans une grève de jeunes (la plupart ont moins de 30 ans) et dans une région marquée par les fermetures d'usines sidérurgiques mais aussi par les luttes des ouvriers sidérurgistes de 1979 et 1984.

Les travailleurs ont obtenu les 300 F d'augmentation ainsi que la suppression de la « no division » et des améliorations sur les conditions de travail. Par contre, c'est encore le flou sur les 18 minutes supplémentaires qu'ils font chaque jour : en effet, les équipes travaillent 8h18, le casse-croûte n'est pas payé. Ces 18 minutes faites gratuitement tous les jours représentent au bout de plusieurs années une coquette somme, et cette revendication n'a pas été prise en compte lors de la signature de l'accord final qui mettait fin à la grève. De même, les heures de grève ne sont pas payées, et certains regrettaient de ne pas avoir mis en avant cette revendication.

Mais au final, il reste le sentiment d'une victoire arrachée à un patron de combat. Face à la détermination des grévistes, décidés à ne pas céder, les pouvoirs publics ont tout fait pour que le travail reprenne. Ils ont pesé sur Daewoo et il a dû aussi y avoir bien des discussions sur la dette de 100 millions que Daewoo doit au fisc et refuse de payer. Mais là-dessus, c'est le silence radio.

La grève a été suivie attentivement dans la région par les travailleurs. La menace de la fermeture et le courage de ceux de Daewoo qui refusaient le chantage patronal a suscité l'admiration. Et la grève se terminant comme une victoire sur le plan revendicatif a redonné confiance à bien des travailleurs. Car c'est partout que la menace de la fermeture et des licenciements est utilisée par les patrons pour nous faire accepter n'importe quoi.

La presse a beaucoup parlé des méthodes « coréennes » de la direction, les expliquant par la « différence culturelle » entre nos deux pays. La grande presse ne s'intéresse que rarement à la condition ouvrière. Sinon elle saurait que les méthodes musclées et paternalistes ne sont pas l'apanage exclusif des patrons coréens : les travailleurs de Bata, Citroën ou de bien d'autres usines ou entreprises de BTP en savent quelque chose.

## Hospices Civils de Lyon

# MOBILISATION CONTRE LES RÉDUCTIONS DE PERSONNEL

Jeudi 24 juin, près de 300 travailleurs hospitaliers des laboratoires, de l'entretien et des services administratifs sont allés manifester au Comité technique d'établissement des Hospices Civils de Lyon (HCL) qui, ce jour-là, devait discuter du projet d'établissement pour les années 1999 à 2003.

Le directeur de l'ARH (agence régionale de l'hospitalisation) a en effet décidé d'accélérer le processus de restructuration entamé déjà depuis plusieurs années. Cette restructuration s'est déjà traduite par des fermetures de lits, d'hôpitaux, et des suppressions de personnel, en particulier des remplacements de personnels à temps complet par d'autres à temps partiel. Bien d'autres mesures du même genre doivent encore avoir lieu mais, en haut lieu, on a trouvé que c'était insuffisant et pas assez rapide.

L'hôpital de l'Antiquaille, qui devait fermer après 2003, va en fait fermer dès l'an 2000. Il compte encore 200 lits et plus de 400 agents à qui, dans certains services, on a demandé d'aller se chercher des postes eux-mêmes dans d'autres hôpitaux car, pour l'instant, on ne leur propose rien. On peut prévoir que les contractuels, nombreux aux HCL, seront licenciés pour leur faire de la place.

Quant aux laboratoires, il y en a actuellement 72, répartis dans différents hôpitaux, où travaillent 679 techniciens et agents de laboratoire. La direction générale des HCL a décrété qu'il y avait un volume excédentaire de prescriptions de 46% et qu'il faut donc supprimer cet excédent, et par suite du personnel. Elle envisage de tomber à 32 laboratoires, et les techniciens devront devenir polyvalents, ce qui les rendra moins compétents puisque moins spécialisés.

Cela veut dire aussi que la direction va demander aux médecins de réduire le nombre d'analyses prescrites pour les malades, ce qui ne va pas dans le sens d'une amélioration de la qualité des soins. On peut supposer aussi que des examens qui ne seront plus faits à l'hôpital seront envoyés dans le privé, car cela existe déjà actuellement. Ce seront des économies faites par l'hôpital puisqu'il ne prendra pas en charge les analyses, mais cela coûtera plus cher à la Sécurité sociale car les labos privés se font payer plus cher, et de plus les malades devront avancer le paiement.

La direction veut aussi diminuer les effectifs des ouvriers d'entretien, qui ne feront plus que la sécurité : la maintenance sera confiée à des entreprises extérieures. Et les administratifs devront eux aussi être moins nombreux car une partie de leurs tâches seront effectuées, via l'informatique, par le personnel soignant, et ceux restants seront regroupés.

Cela fait beaucoup de suppressions de postes en vue et tous les concernés sont inquiets pour leur avenir. Pour les ouvriers et les administratifs, cela se fera par les départs «naturels», mais pour les laboratoires et l'hôpital de l'Antiquaille, la direction des HCL envisage des mesures plus radicales baptisées «plan d'accompagnement».

Elle affirme qu'il n'y aura pas de licenciements mais ne dit rien de précis. Y aura-t-il des départs en FNE, des primes pour inciter au départ volontaire ? Cela risque de toucher peu de monde, et que fera-t-elle pour les autres ?

C'est pour essayer d'avoir des réponses à ces questions que les 300 présents le 24 juin ont envahi la réunion et ont empêché qu'elle se tienne. Mais ils n'ont pas eu de réponses. La majorité d'entre eux venaient de l'hôpital Edouard-Herriot, le plus mobilisé, où, ce jour-là, certains laboratoires ont fonctionné avec un «service du dimanche», ce qui ne s'était jamais vu lors d'une grève. Et chez les administratifs, toutes les «antennes» étaient fermées.

Ceux qui se sont mobilisés ont pris conscience qu'il ne fallait pas en rester là et, comme il est difficile de prévoir d'autres actions en juillet-août, ils se sont donné rendez-vous au mois de septembre. Il faudra alors essayer d'associer davantage les autres hôpitaux des HCL, qui étaient moins mobilisés cette fois-ci. Car ces mesures, qui s'ajoutent à toutes les mesures de suppression de personnel soignant de ces dernières années, outre le fait qu'elles contribuent à alimenter le chômage et à rendre les conditions de travail de plus en plus dures pour le personnel restant, aboutissent au fait qu'il est de plus en plus difficile de se faire soigner pour la population peu fortunée.

**Correspondant LO**

**États-Unis**

# LA LUTTE DES NOIRS ET LE VOTE DE LA LOI SUR LES DROITS CIVIQUES

*(Article paru dans Spark n°607)*

**Le 2 juillet 1964, le président des Etats-Unis, Lyndon B. Johnson, signait la Loi sur les droits civiques, dont le but affirmé était de mettre fin à la discrimination raciale dans les lieux publics et face à l'emploi, et de « permettre l'exercice réel du droit de vote aux élections fédérales… sans distinction de race ou de couleur. » […]**

**La loi de 1964, votée à contrecœur par le Congrès, après 83 jours de débats interminables, ne contenait pas grand-chose de nouveau.**

En effet, toutes les dispositions de cette loi étaient déjà contenues implicitement dans la Déclaration d'indépendance de 1776 qui affirmait que « *les hommes naissent égaux* ». Mais cela ne s'appliquait évidemment pas aux esclaves arrachés à la terre africaine ou à leurs descendants. Il fallut l'intervention des esclaves eux-mêmes, lors du terrible bain de sang de la Guerre civile (1860-1864), connue sous le nom de « Guerre de Sécession », puis pendant la période qui suivit (dite période de la Reconstruction), pour que les droits des Noirs commencent à être reconnus. Ce changement fut officialisé par les lois sur les droits civiques de 1866 et de 1875, ainsi que par les 13e, 14e et 15e amendements de la Constitution, qui étendaient aux Noirs tous les droits… Mais des droits déjà inscrits dans les textes ! […]

En 1964, près d'un siècle plus tard, les droits des Noirs continuaient à être violés en permanence sur les lieux de travail, dans les isoloirs, les écoles, les restaurants, les transports, etc., et parfois avec la complicité de lois ou de règlements ouvertement racistes adoptés dans certains Etats.

En réalité, […] la loi de 1964 fut surtout la réponse du gouvernement au mouvement qui agitait la communauté noire depuis bientôt deux décennies, c'est-à-dire depuis le retour des soldats noirs de la Seconde Guerre mondiale. […] Quelques exemples suffiront à montrer l'étendue et la profondeur de ce mouvement, ainsi que la détermination de ceux qui participèrent à ces luttes.

## De Montgomery (1955) à Greensboro (1960)

En décembre 1955, à Montgomery dans l'Alabama, Mme Rosa Parks, couturière noire de 42 ans et militante aguerrie, refusa d'aller s'asseoir à l'arrière du bus, sur les sièges réservés aux Noirs. Grâce à tout le travail de mobilisation qui avait précédé, son geste devint un symbole pour toute la population noire de la région. 90 % des Noirs participèrent au boycott, se déplaçant en taxis collectifs, en charrettes, à dos de mule ou à pied. Le boycott dura 381 jours et réussit à mettre fin à la ségrégation dans les bus de Montgomery et de 21 autres villes du Sud. En novembre 1956, la Cour suprême déclarait illégale la ségrégation dans les transports en commun… qu'elle avait ignorée pendant près d'un siècle !

Deux ans plus tard, à Monroe en Caroline du Nord, Robert Williams, ex-« marine » (corps militaire d'« élite ») et dirigeant local du NAACP (Société nationale pour l'avancement des gens de couleur), engagé dans un mouvement qui revendiquait une piscine pour les enfants noirs, était amené à organiser l'autodéfense armée de la population noire contre les exactions du Ku Klux Klan. […] Williams dut finalement quitter les Etats-Unis et vécut de nombreuses années en exil, mais le mouvement qu'il avait impulsé réussit à briser l'influence du Ku Klux Klan en Caroline du Nord et dans de nombreuses autres régions du Sud.

En 1960, le mouvement des *sit-in* était lancé à Greensboro en Caroline du Nord. Il consistait à aller s'asseoir en masse aux comptoirs de certains restaurants, par exemple ceux des grands magasins, comme Woolworths, et à exiger d'y être servis. Il fut immédiatement populaire, […] et de Greensboro il se répandit dans 70 autres villes un peu partout dans le Sud. Ce mouvement, lancé par des étudiants, toucha d'autres couches de la population qui étaient elles aussi prêtes à « faire un *sit-in* », c'est-à-dire à défier la loi, pour que plus rien ne soit « comme avant ».

## Le mouvement se radicalise

Ce qui avait démarré comme un mouvement contre la ségrégation dans les bus, contre le manque de piscines ou de places assises dans les restaurants devenait un mouvement de masse, engagé dans de nombreuses luttes, créant ses propres organisations et défendant lui-même ses rassemblements et ses activités.

La réponse à ce mouvement qui commençait à menacer l'ordre social existant fut la répression. Les étudiants noirs qui essayaient de s'inscrire dans les écoles réservées aux Blancs étaient battus. […] Le Ku Klux Klan eut recours au terrorisme : le dirigeant du NAACP pour l'Etat du Mississipi, Medgar Eevers, fut assassiné en 1963 et des Noirs furent lynchés pour avoir voté ou avoir encouragé d'autres Noirs à s'inscrire sur les listes électorales.

C'est dans ce contexte que le mouvement se radicalisa. Le principal porte-parole de cette radicalisation fut Malcolm X, dirigeant avec Elijah Muhammad de la Nation de l'Islam, qui prônait l'auto-défense et qui, sur cette base, recrutait de manière importante. […]

## Les révoltes urbaines

La première manifestation de cette radicalisation se produisit en 1963, lors des événements qui secouèrent Birmingham, en Alabama. Pendant trois mois, la ville avait connu des manifestations incessantes. […] Mais le jour où une bombe explosa au quartier général du pasteur Martin Luther King, des milliers de jeunes se répandirent dans les rues et déclenchèrent la première révolte urbaine. Ils ne le firent pas à l'appel de Luther King ou de ses lieutenants. Au contraire, ceux-ci leur demandèrent de rentrer chez eux. Mais les jeunes passèrent outre et leurs affrontements avec les forces de l'ordre inaugurèrent une série de révoltes similaires dans tout le pays.

C'est pour faire face à cette situation que le président Kennedy d'abord, puis son successeur, Johnson, proposèrent l'adoption de la Loi sur les droits civiques. […]

La Loi fut finalement adoptée le 2 juillet 1964, au moment même où les révoltes s'étendaient à tout le pays. Parties du Sud, elles touchaient Harlem le 18 juillet, puis Brooklyn, Rochester, Jersey City, Chicago, Philadelphie…

La population noire refusait de se contenter de promesses. Elle voulait des actes et elle les voulait tout de suite. […]

De 1964 à 1970, malgré le vote de la loi, les grandes villes s'enflammèrent et connurent des soulèvements sans précédents. En 1965, il y eut cinq soulèvements majeurs, dont celui de Watts, le quartier noir de Los Angeles ; il y en eut vingt et un en 1966, dont les plus importants furent ceux de Cleveland et de Chicago ; quarante et un en 1967, dont celui de Newark au New Jersey, qui s'étendit à treize autres villes de l'Etat, et le plus important de tous, celui de Detroit qui s'étendit à huit autres villes du Michigan et de l'Ohio. […] De nouvelles organisations, plus radicales, voyaient le jour, comme les Black Panthers et la Ligue des travailleurs révolutionnaires noirs.

Ce sont ces luttes, et non le vote d'une quelconque loi, qui eurent raison des pires aspects de la discrimination et de l'oppression. C'est par la lutte que des millions de Noirs américains ont réussi à changer leur vie et à obtenir l'accès à des emplois, à des logements, à des écoles, à des programmes sociaux qui leur étaient jusque-là interdits […], comme à Detroit, par exemple, où General Motors et Chrysler ouvrirent un centre de recrutement sur la 12e rue, en plein cœur du quartier où la rébellion avait éclaté. […]

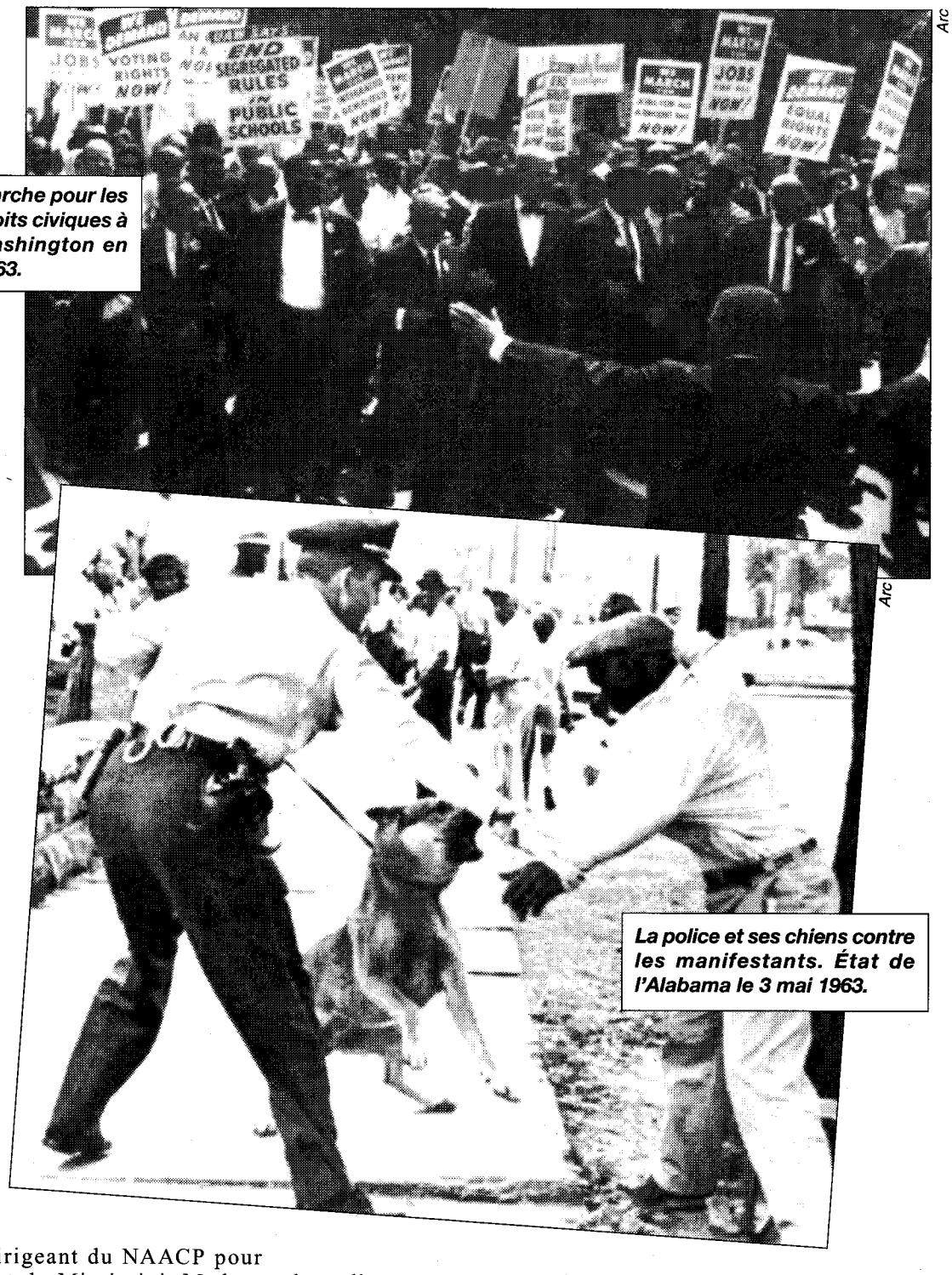


*Marche pour les droits civiques à Washington en 1963.*

*La police et ses chiens contre les manifestants. État de l'Alabama le 3 mai 1963.*

Lire

# « LES CAMPS DE LA HONTE »

## Les internés juifs des camps français 1939-1944 d'Anne Grynberg

**Anne Grynberg rapporte ici une page sombre et mal connue de l'histoire de France. Elle le fait à partir de sa thèse de doctorat d'histoire, d'une lecture qui ne va pas toujours de soi, truffée de chiffres, de citations de rapports officiels mais aussi de témoignages humains.**

Dès février 1939, le gouvernement français ordonna la création de « camps de concentration ». Il s'est d'abord agi d'y regrouper les Espagnols et les combattants étrangers des Brigades internationales fuyant la victoire de Franco. Après août 1939 et la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, les ressortissants de ce dernier pays, pour l'essentiel des fugitifs juifs et antinazis, les rejoignirent. Au fil des mois et des années bien d'autres s'y ajoutèrent : Tchèques, Hongrois, Tziganes, Russes, apatrides de toutes origines et, de loin les plus nombreux, des Juifs étrangers.

Tout fut fait dans la plus grande improvisation mais surtout sans le moindre souci des conditions de vie des internés. A Argelès, les baraques furent élevées à même un sol marécageux et se composèrent de trois parois de planches, d'une quatrième en roseaux et d'un toit de tôle. Il n'y eut bien sûr ni meuble, ni paille, ni point d'eau potable. A Gurs, le camp fut construit sur un terrain qui se transformait en mare de boue à la première goutte de pluie. Aux Milles, une ancienne briqueterie à moitié détruite fit office de camp... Arthur Koestler put écrire dans son livre *La lie de la terre* : « *Du point de vue de l'hygiène les camps français étaient inférieurs aux camps allemands* ».

Le gouvernement de Pétain et de Laval n'eut qu'à poursuivre et à parfaire cet héritage des derniers gouvernements de la Troisième République, gouvernements qui émanaient de la Chambre des députés qui avait été élue en 1936 ! Pour finir le gouvernement de Vichy livra aux nazis les Juifs et les antifascistes, allemands et autrichiens, que ses prédécesseurs avaient commencé à rafler et à interner. La plupart ne revinrent pas des camps d'Europe centrale.

En soulignant la responsabilité des derniers gouvernements de la Troisième République, ce livre nous permet d'apprécier, parfois à l'encontre du point de vue de l'auteur, ce que valent les déclarations glorifiant les prétendues valeurs de la République et de la démocratie bourgeoises.

**Alain VALLER**

Les Camps de la Honte, Les internés juifs des camps français, 1939-1944 *d'Anne Grynberg, La Découverte/Poche, 409 p., 85 F*

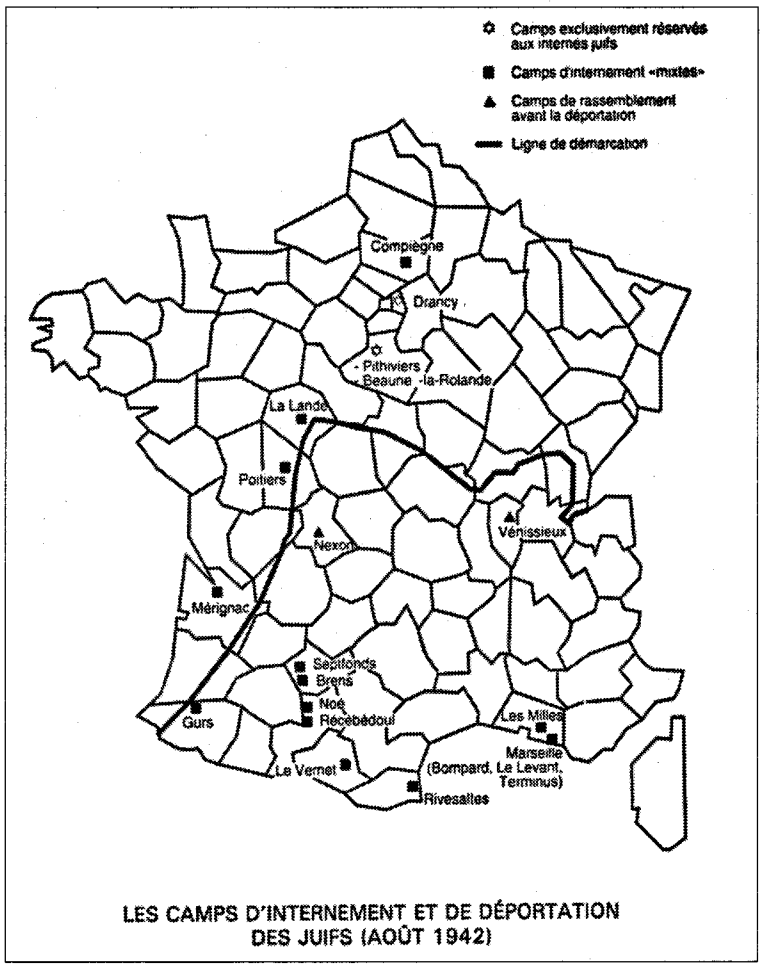


LES CAMPS D'INTERNEMENT ET DE DÉPORTATION DES JUIFS (AOÛT 1942)

*Carte extraite du livre*

Voir

# « BUENA VISTA de Wim Wendres

**Ry Cooder est un guitariste réputé. Il a derrière lui une carrière réussie de musicien de rock et de compositeur de musiques de films. Depuis quelques années, il est attiré par les musiciens du Tiers Monde, peu connus et guère médiatisés dans l'hémisphère nord. Sa notoriété aidant, il a ainsi contribué à les faire connaître en enregistrant à leurs côtés.**

C'est ainsi qu'il a découvert à Cuba des musiciens âgés, gloires un peu oubliées d'un genre musical dansant, le son, né à Cuba. Cette musique est interprétée par des grandes formations comprenant guitaristes, pianiste, joueur de luth, bassiste, trompettiste, percussionnistes et chanteurs. Les musiciens les plus talentueux de ce genre musical sont des « super-grands-pères » (des « super-abuelos »), dont le plus âgé a 92 ans (Compay Segundo) et le plus jeune 72 ans (Ibrahim Ferrer). Au milieu, le pianiste Ruben Gonzalez, 80 ans. Et quelques autres, parfois plus jeunes.

Cette musique, créée à l'origine par des musiciens noirs, capables de jouer aussi bien de la musique classique, du jazz que de la variété, a eu un destin parallèle à celui du blues ou du jazz et le résultat, séduisant et entraînant, mélange les influences de la percussion africaine à la tradition espagnole, avec influence du jazz.

Plusieurs disques ont été enregistrés et Ry Cooder a même présenté ses « super-grands-pères » à un grand concert au Carnegie Hall, la salle la plus réputée de New York. C'est toute cette histoire que raconte le film, chargé de parachever cette opération de réhabilitation d'un genre musical détrôné par la salsa.

Même si l'ouverture de Cuba au dollar en 1993, qui a entraîné un regain d'activités notamment touristiques, explique en partie ce soudain intérêt des compagnies de disques pour ce genre musical, le film de Wim Wendres est sympathique. L'histoire d'Ibrahim Ferrer montre comment cette musique est née de la misère et comment elle offrait à la population pauvre une distraction en même temps qu'elle permettait aux musiciens, au moins un temps, d'avoir un peu de mieux-être.

Le voyage à New York, véritable consécration musicale, est plutôt touchant. Il fait penser à un premier voyage à la mer. Et comment ne pas être ravi devant le spectacle de ces vieux musiciens, toujours talentueux, retrouvant pour quelque temps une nouvelle jeunesse et un supplément de retraite certainement bienvenu (si les producteurs ne les grugent pas !). Un bien agréable moment.

**J.F.**

*On peut retrouver la musique de ce film sur un compact-disque qui porte le même nom que le film,* Buena Vista Social Club, *édité en 1997 par World Circuit.*

## Caravanes

LO

# VENEZ DISCUTER AVEC LES MILITANTES ET LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Pendant tout l'été, les militants de Lutte Ouvrière font la tournée de nombreuses villes de différentes régions de l'Hexagone. A chacune de nos étapes, tous ceux qui souhaitent mieux connaître les idées, les activités et les objectifs de Lutte Ouvrière pourront rencontrer nos camarades. Tous ceux qui ont voté pour nous, tous ceux qui ont hésité à le faire, les militants politiques et syndicaux, les travailleurs non organisés pourront venir discuter de ce que nous proposons et des moyens de faire aboutir les mesures nécessaires pour que le monde du travail cesse de subir la loi du profit, la dégradation des conditions de travail et de vie, quand ce ne sont pas les licenciements, le chômage et ensuite la misère.

A entendre le gouvernement, la situation s'améliorerait. Ce n'est certainement pas ce que les travailleurs, les familles des milieux populaires constatent : salaires bloqués pour ceux qui en ont un et, pire, le chômage reste massif. Les grandes entreprises suppriment des emplois. Partout, de nouveaux chômeurs s'ajoutent aux millions de sans-travail. Partout, des jeunes sont condamnés, à la fin de leur scolarité, à galérer.

En revanche, pour les grands patrons, pour les financiers, cela va de mieux en mieux. Les bénéfices des grandes sociétés n'ont jamais été aussi florissants. La Bourse bat record sur record. On arrive même à cette situation scandaleuse qui fait que plus une entreprise supprime des emplois, plus ses actions montent en Bourse.

De l'argent, il y en a, et beaucoup plus que ce qui serait nécessaire pour mettre rapidement un terme au chômage et pour augmenter tous les salaires et les pensions.

Mais ce gouvernement, qui se prétend de gauche, a choisi de s'incliner devant les exigences des patrons, en continuant à les subventionner, comme l'a fait la droite, en diminuant leurs « charges » sociales, leurs impôts. Autant le gouvernement est complaisant à l'égard des riches, autant il est dur envers les travailleurs. Même la loi des 35 heures, qu'on nous présente comme une « avancée sociale », n'est en fait qu'une série de cadeaux au patronat qui, par ce biais, aura le droit d'imposer les horaires à sa guise, y compris le travail du samedi, et obtiendra des centaines de milliards de l'Etat, sans aucune création d'emploi, contrairement à ce que l'on promettait.

Il faut que la classe ouvrière mette tout son poids pour inverser cette situation. Et l'urgence des urgences reste le chômage.

Il faut imposer l'interdiction des licenciements, sous peine d'expropriation, des entreprises qui licencient alors qu'elles font des profits.

Il faut supprimer toutes les subventions aux patrons et consacrer l'argent économisé à la création d'emplois dans tous les services publics, dans l'enseignement, dans la santé, dans les transports en commun. Il faut l'utiliser à construire des logements confortables et bon marché pour tous les mallogés.

Il faut imposer la levée du secret bancaire et commercial. Car si les travailleurs et leurs organisations mettaient leur nez dans les affaires des banquiers, des industriels, des spéculateurs, ils constateraient que ce n'est pas l'argent qui manque. Ils pourraient mettre à jour les combines et les pots-de-vin distribués aux hommes politiques.

LO

## LES PREMIÈRES ÉTAPES

Nous publions cette semaine les circuits qui démarrent et vont parcourir les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie et de la Normandie. Ils seront suivis de nombreux autres, dans la Drôme et l'Ardèche, en Savoie et en Dauphiné, en Picardie, en Alsace, dans le Gard, dans l'Aude et l'Ariège, en Bretagne, dans les Pyrénées, en Charente-Maritime, en Aquitaine, dans le Roussillon, en Provence, etc. Bref, à peu près partout, vous aurez l'occasion de croiser nos camarades. Chaque semaine, nous les publierons en vous y donnant rendez-vous, bien sûr !

### NORMANDIE

**LUNDI 5 JUILLET**
Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime)
**MARDI 6 JUILLET**
Harfleur (Seine-Maritime)
**MERCREDI 7 JUILLET**
Lillebonne (Seine-Maritime)
**JEUDI 8 JUILLET**
Le Havre (Seine-Maritime)
**VENDREDI 9 JUILLET**
Gonfreville-L'Orcher (Seine-Maritime)
Pont-Audemer (Eure)
**LUNDI 12 JUILLET**
Bayeux (Calvados)
Argentan (Orne)
**MARDI 13 JUILLET**
Flers (Orne)
**JEUDI 15 JUILLET**
Hérouville-Saint-Clair (Calvados)
**VENDREDI 16 JUILLET**
Caen (Calvados)

### AIN-HAUTE-SAVOIE

**LUNDI 5 JUILLET**
Chedde-Passy (Haute-Savoie)
**MARDI 6 JUILLET**
Cluses (Haute-Savoie)
**MERCREDI 7 JUILLET**
Evian-les-Bains (Haute-Savoie)
**JEUDI 8 JUILLET**
Culoz (Ain)
**VENDREDI 9 JUILLET**
Cran-Gevrier (Haute-Savoie)
**LUNDI 12 JUILLET**
Bellegarde (Ain)
**MARDI 13 JUILLET**
Ferney-Voltaire (Ain)
**JEUDI 15 JUILLET**
Oyonnax (Ain)
Nantua (Ain)
**SAMEDI 17 JUILLET**
Ambérieu (Ain)

**Paroles de prolétaires,**

**Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.**

**Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.**


**Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995**